



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Edition 2020

APC



AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE
DE BRETAGNE EN CLAIR



Analyse & Perspectives



SOMMAIRE

- ▶ **Contexte politique et économique / p. 4**
Budget de l'UE, future Pac : des négociations enlisées
- ▶ **Grandes cultures / p. 6**
Une année climatique très marquée
- ▶ **Alimentation animale / p. 8**
Quel plan B pour le secteur ?
- ▶ **Lait / p. 10**
Frémissement sur le marché français
- ▶ **Porc / p. 12**
Quand le sanitaire impacte fortement le marché
- ▶ **Volailles de chair / p. 14**
Un poulet breton offensif
- ▶ **Oeufs de consommation / p. 16**
Le délicat équilibre des marchés de l'œuf
- ▶ **Viande bovine / p. 18**
Un cheptel allaitant à la peine
- ▶ **Légumes frais / p. 20**
La météo perturbe le marché
- ▶ **Légumes transformés / p. 22**
Naissance d'un géant
- ▶ **Industries agroalimentaires / p. 24**
Le calme avant la tempête
- ▶ **Emploi Compétence Formation / p. 26**
Renouveler, embaucher
- ▶ **Énergie renouvelable / p. 28**
Une réelle dynamique mais quelques incertitudes
- ▶ **Signes officiels de qualité / p. 30**
La Bretagne est (aussi) une terre d'excellence
- ▶ **Glossaire / p. 33**

ÉDITO



André SERGENT

Président de la Chambre
régionale d'agriculture
de Bretagne

—
Avril 2020

Stratégique

A l'heure où nous bouclons cette édition 2020 d'ABC Analyse et Perspectives, le monde entier fait face à des changements systémiques qui bousculent l'échelle des valeurs.

L'agriculture et l'agroalimentaire se retrouvent aux premiers rangs des secteurs vitaux et des préoccupations. Préoccupations quotidiennes de nos concitoyens pour s'approvisionner en alimentation sûre et sécurisée, préoccupations des agriculteurs dans leurs entreprises, avec leurs salariés, pour continuer à produire et livrer, préoccupations dans les entreprises agroalimentaires et logistiques de pouvoir assurer la continuité dans la chaîne de valeur jusqu'à la distribution aux consommateurs.

Si les débats que nous avons eus en 2017 dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation se tenaient en ce Printemps 2020, quel en serait la teneur ?

Je veux croire que c'est la solidarité et la loyauté entre les maillons de la chaîne qui s'imposeraient dans les débats, et feraient l'objet de toute l'attention et de toute l'exigence des Pouvoirs Publics.

Je veux croire que l'organisation des filières, la gestion des risques, la constitution de stocks de précaution, les enjeux sanitaires et de biosécurité constitueraient le préalable et le socle du retour de valeur vers les producteurs.

De la terre à l'assiette, les étapes sont nombreuses. Aucun circuit de commercialisation n'est épargné par cette crise inédite. La dynamique de reconquête des marchés intérieurs en RHD est freinée en plein vol dans cette période de confinement, fragilisant des producteurs commercialisant en vente directe comme en filières longues. C'est donc bien notre agriculture et notre secteur agroalimentaire régional dans sa diversité de productions et de modalités de commercialisation qui sont bousculés.

La demande s'est reconcentrée vers la Grande Distribution. Celle-ci a réduit la diversité les gammes proposées. Dans les usines agroalimentaires, la tension sur la main d'œuvre sur les lignes de production perturbe l'organisation. La montée en gamme est un peu mise en sommeil. Les familles ont besoin d'œufs, de lait, de steaks hachés à la maison. Les équilibres matière se font différemment dans la filière viande bovine.

Pour essayer d'esquisser des perspectives, il faut d'abord tirer les leçons du passé. C'est l'esprit d'ABC. La pandémie désormais mondiale interroge les perspectives pour 2020 et désormais, bien au-delà.

La mondialisation des échanges commerciaux agroalimentaires est interrogée. OMC, OMS et FAO s'expriment ensemble sur la nécessité de préserver les échanges commerciaux alimentaires pour éviter de graves famines. Parallèlement, la relocalisation de la production et de l'approvisionnement alimentaire sont à nouveau plébiscités.

Le rôle d'amortisseur et de régulation des politiques publiques et l'enjeu de la solidarité européenne reviennent au centre du jeu.

Emparons-nous de ces sujets, sans tabou, sans rêve de grand soir.

S'agissant d'enjeux stratégiques comme l'autonomie et la souveraineté alimentaire, mobilisons notre mémoire et notre vision à long terme. La Bretagne est dans le monde, elle a une histoire de terre nourricière, pour les Bretons, mais aussi bien au-delà de nos frontières régionales et nationales.

C'est pourquoi nous devons préserver notre capacité productive et notre capacité de mise en marché, au service de l'alimentation pour tous.

Nous nous appuyons pour cela sur nos valeurs de responsabilité individuelle et collective.

Nous en aurons besoin après cette crise. D'une part, parce qu'elle nous rappelle combien nous sommes tous dépendants les uns des autres. D'autre part, parce que ce numéro met clairement en évidence un autre enjeu stratégique, notre capacité collective à renouveler les générations des actifs, chefs d'entreprise et salariés.





Budget de l'UE, future Pac : des négociations enlisées

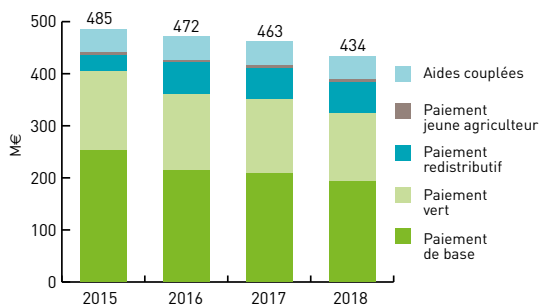
Alors que 2020 est en théorie la dernière année d'application de la politique agricole commune (Pac) dans sa version actuelle, les négociations pour élaborer la nouvelle Pac qui prendra le relai avancement plus lentement que prévu. En cause, le Brexit, les élections européennes, et des chefs d'état et de gouvernement qui peinent à se mettre d'accord sur le budget de l'UE. Tout ceci dans un contexte où la lutte contre le changement climatique devient un enjeu de plus en plus fort pour les politiques publiques.

18 000 €

C'est le montant moyen des aides du 1^{er} pilier de la Pac perçu par les bénéficiaires bretons (chiffre provisoire) en 2018

PRIX ET REVENUS

◆ Aides du 1^{er} pilier de la Pac versées en Bretagne en M€



Source : ASP - Draaf, 2018 chiffres provisoires

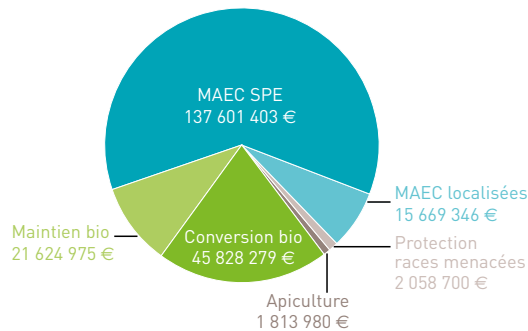
Depuis la réforme de la Pac de 2013 et sa mise en œuvre en 2015, le montant des aides versées aux bénéficiaires bretons a beaucoup baissé. De 547 millions d'euros en 2013, le montant des aides dit du « 1^{er} pilier » (aides annuelles) est passé à 463 M€ en 2017, et à 434 M€ en 2018 (chiffres provisoires). La Bretagne est une des régions françaises les plus impactées négativement du fait notamment du processus de « convergence » des aides mis en place pour réduire les écarts entre les bénéficiaires français. Le revenu des agriculteurs bretons reste très dépendant des aides de la Pac. Sans ces aides certains ne dégageraient aucun revenu, dans le secteur de l'élevage bovin en particulier. Une remise en cause brutale de ces aides serait donc dramatique pour l'agriculture bretonne.

97 %

C'est la part des aides et subventions en moyenne sur les 5 dernières années dans le résultat courant des exploitations laitières bretonnes

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Dynamisme des MAEC en Bretagne



Source : Région Bretagne

Avec plus de 3000 exploitations engagées en MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques) système et plus de 2000 en agriculture biologique, les contractualisations dans le cadre de ces dispositifs du second pilier de la Pac auront été soutenues en Bretagne sur la période 2015- 2019. Les 225 M€ engagés en Bretagne, tous financeurs confondus, représentent plus de double de la précédente programmation, et témoignent d'un soutien fort au maintien de certains systèmes de production et à la transition agro-écologique. Au regard de ce succès, la gestion de la fin de la programmation et de la transition vers la future Pac s'annonce délicate.

-15 %

c'est, en euro constant, la baisse proposée par la Commission européenne pour le budget de la Pac pour la période 2021-2027

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ Des aides à l'investissement pour près de 6 800 projets sur la période 2015-2019

M€	Nbre dossiers	Total aides	dont Feader	dont Etat	dont Région
411a - Matériels agri-environnementaux	1 473	9,33	4,25	2,25	2,07
411b - Modernisation des exploitations	4 768	154,31	75,70	38,58	38,48
412 - Rénovation économie d'énergie, réduction des GES	522	11,75	8,60	0,20	2,95
Total	6 763	175,39	88,55	41,03	43,50

Source : Région Bretagne

Depuis le début de la programmation en 2015, les dispositifs de soutien à la modernisation des exploitations mis en œuvre par la Région dans le cadre du PCAEA (plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles) – relevant du 2nd pilier de la Pac – ont également rencontré un vif succès en Bretagne. Près de 6800 projets ont été soutenus soit pour acheter du matériel agri-environnemental (pour la gestion de l'herbe, ou l'agriculture de précision par exemple) soit pour moderniser ou rénover les bâtiments. Au total 175 M€ d'aides ont été versées dans ce cadre aux agriculteurs bretons. En moyenne, le montant de l'aide versée pour la modernisation d'un bâtiment est de 32000 €, 22500€ pour la rénovation et 6300€ pour l'achat de matériel.

ACTUALITÉS

DES NÉGOCIATIONS RETARDÉES PAR LE BREXIT ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

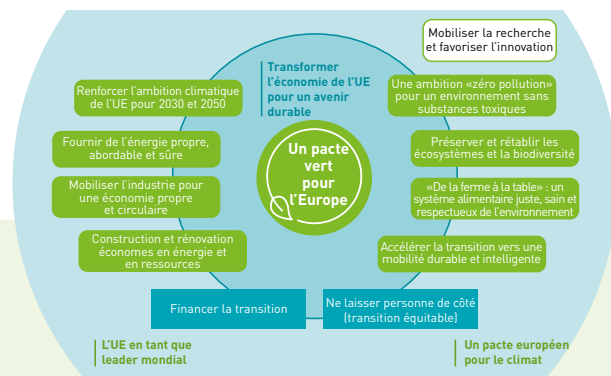
Le contexte politique européen en 2019 a été marqué par les multiples **rebondissements liés au Brexit et le renouvellement au sein des institutions européennes** (élections des eurodéputés en mai, suivi du renouvellement des commissaires européens qui ont pris leur fonction le 1^{er} décembre). **Les négociations relatives au cadre financier pluriannuel de l'Union européenne (CFP) pour la période 2021-2027, et à la future Pac s'en sont trouvées très ralenties.** Impossible en effet pour les Chefs d'Etat et de gouvernement européens de se mettre d'accord sur le budget de l'Union européenne sans connaître les conséquences financières du Brexit. Et sans budget connu pour la politique agricole pour 2021 et les années suivantes, pas question pour les Ministres de l'agriculture de finaliser les négociations sur la Pac démarrées en 2018.

Pour rappel, à la fin du 1^{er} semestre 2018, la Commission européenne (CE) a mis sur la table des négociations un projet de CFP et des projets de règlements pour la future Pac censé prendre le relai de la Pac actuelle à partir de 2021.

Le budget proposé par la CE est un budget global stable à 1 135 Mds € pour 7 ans (2021-2027), mais remanié pour tenir compte de l'émergence de nouvelles priorités pour l'UE (gestion des flux migratoires, défense, sécurité). Pour financer ces nouvelles priorités, **la Pac**, qui représente encore 40 % environ du budget européen, **est mise à contribution avec un budget revu à la baisse** pour l'après 2020. Plusieurs Etats membres, menés par la France, s'opposent à toute baisse du budget de l'UE, et exigent de préserver le budget dédié à la Pac. D'autres Etats membres, en particulier les quatre dits « frugaux » (Pays-Bas, Danemark, Suède, Autriche) estiment au contraire que le budget proposé par la CE est trop ambitieux et pas adapté aux nouveaux enjeux. Au vu des divergences de vue très fortes entre Etats membres, et malgré l'énergie déployée par E. Macron et A. Merkel pour trouver un compromis, **les dirigeants européens ont échoué à trouver un accord lors du conseil européen de février.** Ces discussions mettent à jour **une ligne d'affrontement entre les pays les plus riches et ceux qui réclament le maintien d'une solidarité interne ambitieuse au sein de l'UE...** Malgré l'urgence de trouver un accord, pour que l'UE puisse continuer de fonctionner normalement en 2021, le contexte Covid-19 complique encore la donne.

GREEN DEAL EUROPÉEN : L'ENJEU CLIMATIQUE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour les tenants d'un budget ambitieux pour la Pac, le Green deal (Pacte vert en français) proposée par Ursula von der Leyen, présidente de la CE depuis juillet dernier, est un argument supplémentaire. **L'objectif du Green deal** dont les grandes lignes ont été présentées fin décembre est de **faire de l'Union européenne la première zone neutre en carbone d'ici 2050**, en s'appuyant sur l'ensemble des secteurs de l'économie et en les accompagnant vers une « nouvelle stra-



tégie de croissance ». **L'agriculture sera fortement concernée par le « Green deal »,** en particulier par la stratégie dite de la « ferme à la table » (Farm to fork) dont la présentation est attendue avant la fin du 1^{er} semestre 2020. La Commission européenne souhaite notamment que 40 % du budget de la future Pac contribue à des actions en faveur du climat. La Commission entend également travailler étroitement avec les Etats membres pour s'assurer que leur plan stratégique national pour la future Pac reflète l'ambition du Green deal et de la stratégie Farm to Fork.

Car, même si aucun accord sur la Pac n'a été trouvé à ce jour au niveau européen, les Etats membres ont tous commencé à y travailler en se basant sur les projets de règlements en négociation. Ainsi, **chaque Etat membre doit élaborer un Plan Stratégique National (PSN)** pour expliquer à quels besoins devra répondre la Pac et définir la manière dont il compte mettre en œuvre les dispositifs prévus par la réglementation européenne. L'objectif du Ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, est de finaliser le PSN de la France pour une transmission à la Commission européenne en début d'année 2021.

En Bretagne, l'enjeu climatique est également au cœur de la Breizh COP, démarche conduite par la Région Bretagne pour bâtir un projet d'avenir « pour une Bretagne résolument sobre et durable en 2040 ». L'ambition est de maîtriser et accélérer la mise en œuvre de toutes les transitions en Bretagne : transition écologique, transition climatique, transition économique, transition sociétale... La Breizh Cop se traduit par six engagements portés par la Région, **six chantiers transversaux prioritaires qui structureront l'action régionale** et permettront un pilotage plus concentré et plus cohérent des politiques publiques dans les prochains mois. **L'agriculture est au cœur de son engagement intitulé « Le bien manger pour tous »,** qui a pour objectif d'aider les agriculteurs à répondre aux demandes sociétales tout en évoluant vers des systèmes agricoles en faveur de la préservation des ressources et la lutte et l'adaptation aux effets du changement climatique.



A SURVEILLER EN 2020

Début 2020, le Brexit est acté, le Royaume-Uni a officiellement quitté l'Union européenne le 31 janvier. Les institutions européennes sont en ordre de marche et opérationnelles. La voie était donc théoriquement dégagée pour reprendre et surtout conclure les négociations à la fois sur le CFP, et sur la Pac. **C'était sans compter sur l'irruption du Covid-19 dont les conséquences économiques et politiques seront sans aucun doute énormes et impactantes pour les décisions à venir.**

Mary Henry
mary.henry@bretagne.chambagri.fr





Une année climatique très marquée

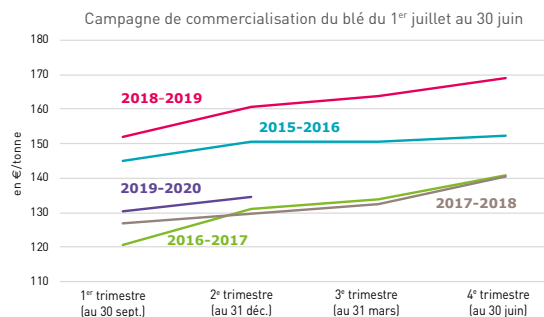
Les campagnes de production et de commercialisation 2019-2020, qui se jouent actuellement, cumulent les perturbations. Été sec et caniculaire, automne très humide, hiver le plus chaud depuis 1900... les aléas climatiques bretons auront joué les trouble-fêtes en 2019. Sur le marché mondial, le conflit sino-étasunien a trouvé une issue en fin d'année mais...le Coronavirus prend le relais. Perspectives troublées pour 2020.

135 €/TONNE
le prix moyen du blé payé aux producteurs bretons au premier semestre de commercialisation 2019-2020



PRIX ET REVENUS

◆ Quel niveau le prix moyen du blé payé aux producteurs bretons atteindra-t-il pour cette campagne ?



Source : FranceAgriMer

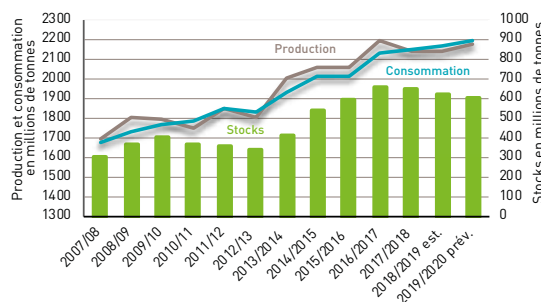
Lors du premier semestre de la campagne de commercialisation 2019-2020, le prix du blé payé aux producteurs bretons à 135€/tonne n'atteint pas la moyenne des cinq dernières campagnes à la même date (141€/t). Un recul qui fait suite à la campagne de prix hauts pendant laquelle les producteurs bretons ont pu bénéficier de 169€ la tonne de blé payée en moyenne pour la campagne de commercialisation 2018-2019. Quel sera le niveau de réajustement du prix en cours de campagne de commercialisation ? Timide au regard des fondamentaux, selon l'équilibre offre demande et des niveaux de stock, ou important sous la pression de facteurs qui modifient les comportements dans le commerce mondial des matières premières ? Côté marge des cultures, si les perspectives de niveaux de prix ne sont pas évidentes, les bons rendements obtenus en 2019 seront un atout.

3
années successives de baisse des niveaux de stocks des céréales au niveau mondial



DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ 2019/2020 : deuxième production historique de céréales dans le monde



Source : Conseil International des Céréales au 27/02/2020

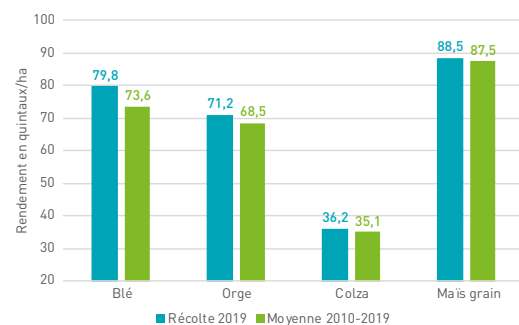
La production mondiale 2019/2020 est la deuxième plus gros volume historique avec 2 172 millions de tonnes, portée par des récoltes exceptionnelles de blé et d'orge (record à 763 Mt) mais une moindre récolte de maïs cette année à 1 112 Mt. La consommation mondiale, supérieure à la production pour la troisième année consécutive, enregistrerait un record, flirtant avec les 2 200 Mt. A l'issue de cette campagne de commercialisation 2019/2020 qui devrait être dynamique aussi bien en blé, en maïs, qu'en orge, le Conseil International des Céréales table toutefois sur une nouvelle diminution des stocks de céréales (604 Mt). En blé, seulement un quart des stocks seraient détenus par les principaux pays exportateurs [Argentine, Australie, Canada, Etats-Unis, UE28, Kazakhstan, Russie, Ukraine].

79,8 Q/HA
le rendement du blé breton en 2019



AUTRES ÉLÉMENTS

◆ Des rendements record confirmés en 2019 en Bretagne



Source : FranceAgriMer

Alors que le manque d'eau associé aux fortes températures de fin juin aurait pu pénaliser les rendements, les céréales à paille enregistrent des records, plus particulièrement en blé (meilleur rendement de ces trente dernières années). Pour autant, son taux de protéines est à 11 %, un niveau inférieur à celui connu ces trois dernières années. La pluviométrie exceptionnellement excédentaire de l'automne est venue compliquer et retarder la récolte de maïs grain, qui avait déjà subi des pluies très hétérogènes à la floraison et lors de la formation du grain. Sa date médiane de récolte 2019 se situe au 9 novembre soit un retard de 12 jours par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Le démarrage de la campagne de commercialisation 2019/2020 a été un peu poussif sur la première partie de campagne (seulement 43% des objectifs réalisés en blé à fin décembre), dans un contexte de grèves dans les transports ferroviaires puis dans le chargement portuaire. Finalement les céréales françaises sont bien au rendez-vous : FranceAgriMer table ainsi sur 8,1 Mt de blé expédié vers l'Union européenne (+0,7 Mt sur un an) et 12,7 Mt vers les pays tiers (+3 Mt sur un an). A noter que **le blé et l'orge français ont bénéficié d'un regain d'intérêt de la part de la Chine**, dans le contexte de tensions commerciales sino-américaines, avec respectivement 0,8 et 0,9 Mt expédiées.

Le conflit sino-américain, qui a animé les marchés depuis plus d'un an, trouve une issue avec la signature d'un accord en janvier 2020. En dépit de la crise sanitaire liée au Coronavirus sur son territoire, les projections d'importations de la Chine sont maintenues selon l'USDA.

Malgré des perspectives globalement favorables de disponibilités des matières premières, la demande soutenue a entraîné un rebond de prix sur le 4^e trimestre 2019. Les

inquiétudes liées à la crise sanitaire du Coronavirus et à ses impacts sur un ralentissement de la demande font pression sur les prix à l'exportation des céréales et des oléagineux. Ces derniers sont en chute libre depuis fin février sur les marchés à terme.

Autre impact négatif, la volatilité des parités monétaires, dont un rouble affaibli, grève la compétitivité française des céréales sur les marchés des pays tiers au profit de l'origine russe.

Il est aussi ardu pour l'instant de prévoir si les céréales françaises pâtiront de difficultés logistiques, alors que des tensions sur le pétrole viennent s'ajouter au contexte déjà très perturbé.

Les éléments de marché à surveiller en 2020	Effet attendu sur le marché
La prévision des superficies mondiales de blé moissonnées en 2020/2021 s'établirait selon le Conseil International des Céréales à 221 millions d'hectares (+2 % sur un an). L'USDA a annoncé une surface record de maïs à 38 Mha.	
Dans le sillage de la baisse des marchés financiers sous la pression du Coronavirus, les cours mondiaux, empreints de volatilité, se replient nettement courant février 2020. Les interrogations subsistent quant aux évolutions de la demande chinoise et mondiale et son impact sur les prix.	

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

Les conditions climatiques de l'été (canicule) auraient pu entraîner un stress hydrique impactant les rendements des céréales à la paille, les niveaux de production ont donc finalement créé la surprise avec une production de céréales de presque 4,65 Mt en 2019 en Bretagne. Les récoltes 2019 se sont déroulées dans de bonnes conditions hormis pour le maïs. Sa récolte a été compliquée et retardée par les pluies excessives qui sont également venues limiter le bon déroulement des semis des céréales d'hiver, certaines parcelles étant saturées en eau. **La Bretagne fait partie, avec le Centre de la France, des régions qui enregistrent ainsi pour la campagne de production 2019-2020 le plus fort recul des surfaces implantées en hiver** (-19 %, contre

-4 % au national). Moins de la moitié des semis bretons de blé tendre étaient réalisés au 2 décembre 2019, les départements des Côtes d'Armor et plus particulièrement du Finistère ont enregistré de très gros retards.

Ce ne sont donc à peine plus de 343 000 ha de céréales d'hiver qui ont été semés (données Agreste au 1^{er} février 2020) soit 240 000 ha de blé (-20 % sur un an), 71 000 ha d'orge (-19 %). Rappelons que la production bretonne est dédiée en quasi-totalité au débouché de l'alimentation animale.



En Bretagne, les conditions climatiques à l'occasion des semis des cultures de printemps (maïs, pois, féveroles et lupins) seront déterminantes pour compenser les ensemencements non réalisés à l'automne. **Le potentiel de rendement des cultures d'hiver est déjà entamé.**

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Quels choix de culture seront faits au printemps par les producteurs puisque les surfaces prévues en céréales d'hiver n'ont pas été implantées à l'automne dernier ? Mi-mars, des céréales de printemps, comme l'orge, bénéficient de conditions favorables pour leurs semis ce qui permettra d'assurer un approvisionnement complémentaire en paille, dans un marché déjà en tension. Le maïs devrait également voir sa part augmenter dans les assolements. Une fenêtre de tir pour les protéagineux ? Alors que leurs productions ont été réduites de 220 000 à 30 000 tonnes entre les années 1990 à aujourd'hui, l'occasion leur est donnée d'occuper un peu plus de terrain.

Dans ce contexte, les producteurs devront donc aussi être vigilants à respecter les règles pour être éligibles aux paiements verts (diversité des cultures, Surfaces d'intérêt écologique...) dans leurs déclarations Pac 2020.

A court terme, les incertitudes liées aux impacts de la propagation de l'épidémie de Coronavirus au niveau mondial vont animer les marchés. Aux aléas climatiques, aux conflits géopolitiques s'ajoutent dorénavant les pandémies sanitaires comme facteur d'influence des marchés y compris breton.

Julie Rio
julie.rio@bretagne.chambagri.fr



© Comité Pays de Brest

Quel plan B pour le secteur ?

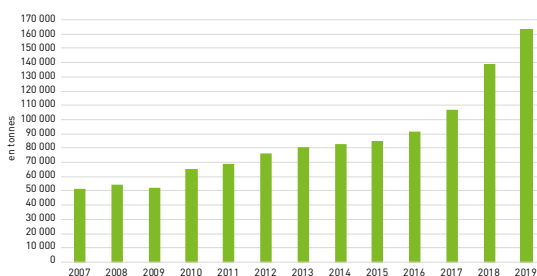
Thermomètre de la santé des productions animales en Bretagne, le secteur régional fait face à un repli pesant de son volume d'activité. Il est interrogé sur tous les fronts : maintien de sa compétitivité, adaptation à la segmentation accrue des aliments et garantie de la durabilité de ses approvisionnements en matière première. Particulièrement mise sous les projecteurs cette année, sa forte dépendance au soja importé appelle un plan B... ou P.

-0,7 %
sur un an d'activité
en volume du
secteur breton
des aliments pour
animaux en 2019



ACTIVITÉ

◆ Les fabrications bretonnes d'aliments bio en forte hausse



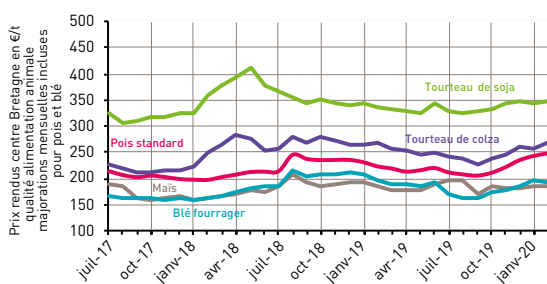
Source : La Coopération Agricole Nutrition Animale et Snia

Les acteurs bretons du secteur de l'alimentation animale connaissent une stabilisation de leurs fabrications d'aliments industriels ces cinq dernières années flirtant avec les 7,8 millions de tonnes. En 2019, le recul des fabrications d'aliments pour volailles (-70 000 tonnes sur un an) grève particulièrement l'activité globale des usines (-55 000 tonnes).

Plus modestement, les volumes régionaux d'aliments bio dépassent les 163 000 tonnes en 2019 (+25 000 tonnes sur un an). Leur demande a doublé sur les cinq dernières années, tirée par la dynamique en volailles (88 % de l'activité régionale en 2019), même si les autres catégories, plus marginales, ne sont pas en reste (fabrications multipliées par 3 en porcs).

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Un prix d'approche aux portes des usines bretonnes plus attractif en maïs au 1^{er} semestre



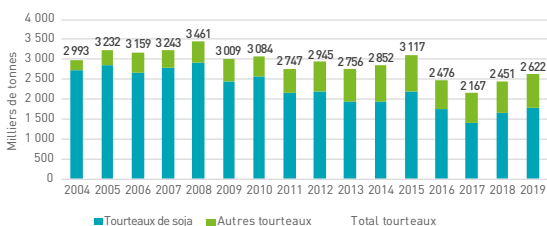
Source : Terres Univia au 09/03/2020

Le blé est repassé sous la barre des 200 €/tonne début 2019 et redevient plus compétitif que le maïs à l'arrivée de la nouvelle récolte 2019. Le couple maïs-tourteau de soja a toutefois bénéficié d'un vif intérêt de la part des fabricants pour leur incorporation dans les aliments au premier semestre.

L'année fourragère 2019 compliquée du fait de la sécheresse estivale grève le coût alimentaire du troupeau laitier breton, qui recourt à plus d'aliment industriel acheté pour palier le rendement déficitaire des prairies (-3 % par rapport au rendement annuel de référence). L'indice Ipampa de coût alimentaire pour le lait de vache est donc resté stable à son niveau le plus haut de ces cinq dernières années.

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ Le soja constitue la part majeure des tourteaux directement importés par les fabricants d'aliments



Importations de matières premières pour l'alimentation animale via les ports de Brest, Lorient, Le Legué, Saint-Malo, Roscoff, Tréguier et Montoir-Saint Nazaire.

Source : FeedSim Avenir

Les volumes de tourteaux importés par les acteurs du secteur de l'alimentation animale sont globalement en baisse du fait du recul de leur activité au cours des vingt dernières années. Le soja représente plus des deux tiers des tourteaux importés par le secteur breton.

L'origine du soja importé en Bretagne reste majoritairement le Brésil en 2019.

Pour la complémentation en protéines des aliments, les alternatives pour les fabricants sont le tourteau de soja français, disponible dans une moindre mesure, et les tourteaux de colza et de tournesol français, européens ainsi que des pays de la Mer Noire.

Un plan national pour améliorer la souveraineté du pays en protéines végétales est initié par les pouvoirs publics français en 2019.

74 %
du tourteau de soja
importé en 2019 via
les 4 ports bretons*
provient directement
du Brésil**

*Brest, Lorient, Le Legué
et Saint-Malo




**sans compter les importations
bretonnes de cette origine
qui transitent par un autre port
français ou étranger

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Si quelques usines bretonnes sont spécialisées dans une catégorie d'aliment, **le secteur déplore toutefois une activité globale en repli ou au mieux stable sur un an.** Du fait du maintien de la production porcine bretonne dans un contexte du prix du porc attractif, la demande en aliments pour porcs est, c'est la seule, en léger rebond (+0,6 % sur un an). Elle ne retrouve pas pour autant son niveau de 2017. En volailles, toutes les catégories d'aliments sont en repli. Les aliments pour poules pondeuses subissent les mises à l'arrêt d'élevage de production en cages le temps de leur conversion en modes de production alternatifs. Les fabrications d'aliments se replient donc globalement de 13 500 tonnes, malgré un volume en développement dans le bio (+22 100 tonnes en 2019). Au premier semestre 2019, des excédents d'œufs bios non contractualisés ont été déclassés et payés à des prix inférieurs aux éleveurs. Certains opérateurs ont donc décidé de stopper les projets d'installation ou de conversion en bio pour assainir le marché. A noter que les aliments bio pour poules pondeuses représentent 78 % des fabrications bretonnes bio. Cela ne sera donc pas sans conséquence dans les mois à venir. La dinde, quant à elle, fait face à une concurrence de la part des importations mais également de la production de poulet lourd français.

Cette année l'incorporation dans l'alimentation animale de tourteaux de soja a été dynamique, porté par des cours mondiaux favorables. Du fait du repli de la demande émanant de la Chine impactée par la Fièvre Porcine Africaine, et alors que ce pays est également enlisé dans son conflit commercial avec les Etats-Unis, les disponibilités en soja américain ont pesé sur les cours.

En conséquence des évolutions des prix des matières premières, le prix de l'aliment porc a culminé à 245 €/tonne sur les huit premiers mois de 2019 (+8 % sur un an) avant d'entamer un recul. Alors qu'il est en diminution depuis septembre 2018, l'indice Itavi pour l'aliment poulet standard rebondit une première fois sur les deux mois d'été puis sur la fin de l'année 2019.

Les éléments de marché à surveiller en 2020	Effet attendu sur l'activité
Sous la pression de l'extension de l'épidémie mondiale du Coronavirus, des difficultés d'approvisionnement des usines des fabricants d'une part et leur incapacité à livrer des élevages d'autre part constitueraient une vraie menace pour le secteur, car impactant les cheptels animaux.	
La dynamique de croissance des fabrications d'aliments bio ne se maintiendra que si la consommation arrive à absorber l'offre. La question se pose en poules pondeuses notamment.	
L'évolution des habitudes alimentaires vers moins de protéines animales et plus de protéines végétales conduirait à la réduction des besoins en aliments. De plus elle participerait aussi à réorienter les usages des graines oléo-protéagineuses du feed (alimentation animale) vers le food (alimentation humaine).	

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

Fin de l'été 2019, Emmanuel Macron affirme une « part de complicité » de la France dans la déforestation et les incendies qui ravagent l'Amazonie, du fait de la dépendance du secteur français de l'alimentation animale vis-à-vis du soja brésilien. **La profession répond en mettant en avant sa démarche Duralim et son ambition de garantir la durabilité de leurs approvisionnements en matières premières produites en France et importées. L'objectif affiché est d'atteindre, au plus tard en 2025, 100 % d'approvisionnements durables, avec un objectif zéro déforestation.**

A la paralysie des transports ferroviaires fin 2019 en réponse à la réforme des retraites sont venus s'ajouter les blocages des ports dans le cadre de l'opération « Ports Morts » mi-janvier 2020. **Les flux logistiques d'approvisionnement en matières premières importées (tourteaux de soja) des acteurs du secteur ont été affectés** contraignant parfois la mise à l'arrêt ponctuelle de certaines usines.



LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

L'approvisionnement en protéine est l'enjeu fort pour le secteur. En bio, la suppression de la part des ingrédients protéinés non bio en formulation (actuellement de 5 %) dès 2021 interroge sur la fraction protéine, car importer du tourteau de soja bio va à l'encontre des attentes du consommateur pour du bio d'origine française.

A l'occasion du SIA, le président de la République aurait évoqué une piste de financement « hors Pac » de 50 M€ issus du Green Deal, la nouvelle politique d'investissement présentée en décembre par la Commission européenne, pour abonder le plan Protéines national.

Lorsque la Chine relancera sa production porcine, ses besoins en matières premières agricoles seront immenses. Même si l'accord signé début 2020 avec les Etats-Unis l'engage à s'approvisionner en graine américaine, la concurrence sur la protéine risque tout de même d'être rude. L'origine brésilienne saura bien faire valoir ses atouts.

En 2020, le ralentissement de l'activité industrielle chinoise fait ressurgir le spectre des tensions d'approvisionnement de certains acides aminés de synthèse et vitamines produits chez cet acteur principal à l'image de ce qui s'était passé à l'été 2017. Le prix des aliments serait alors impacté à la hausse.

Julie Rio
julie.rio@bretagne.chambagri.fr



Frémissement sur le marché français

La conjoncture 2019 est favorable pour les éleveurs : progression du prix du lait, revenus qui s'améliorent... Ce bilan résulte de l'augmentation des prix des produits laitiers sur le marché français et du dynamisme des marchés mondiaux. Si 2020 s'ouvre sous des auspices positifs, les menaces s'accroissent. En particulier, le Coronavirus pourrait pénaliser la demande... et tout le fonctionnement de la filière, de la collecte à la transformation.

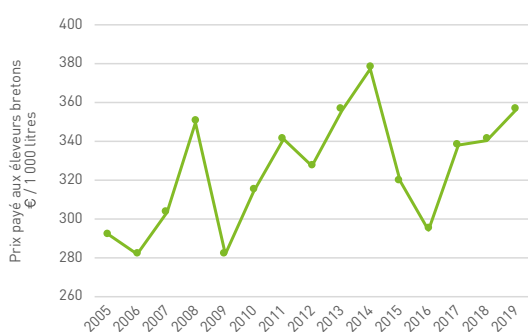
22 000 €/UTA

C'est le résultat courant avant impôts des éleveurs laitiers bretons spécialisés en 2018



PRIX ET REVENUS

◆ Un prix* au plus haut depuis 2016



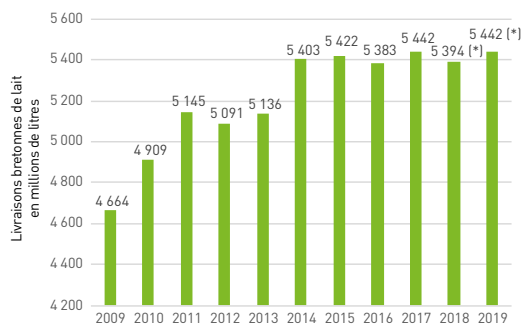
* Prix payé aux éleveurs toutes primes et toutes qualités prises en compte.
Source : FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière

Le prix du lait payé aux éleveurs bretons progresse en 2019 pour la 4^e année consécutive, après son point bas atteint en 2016 lors de la crise des marchés laitiers. Il s'établit à 357 €/1000 litres, en hausse de 4,7 % par rapport à 2018 et 20€ au-dessus de la moyenne décennale.

Le résultat disponible par UTH enregistre en 2019 une progression annuelle de 12% au sein des élevages bretons du réseau Inosys. Cette augmentation résulte d'une hausse du prix du lait, et des volumes livrés ainsi que d'une bonne maîtrise des charges. Cependant, les résultats économiques présentent d'importantes disparités entre élevages. Même dans le cadre d'une conjoncture globalement favorable, de nombreux élevages peinent à dégager un revenu satisfaisant.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Des livraisons bretonnes de lait en légère hausse



* Donnée provisoire
Source : Agreste - FranceAgriMer - Enquêtes annuelles et mensuelles laitières

La collecte 2019 se situe, ex aequo avec 2017, à son niveau le plus élevé en dix ans. Elle progresse de 1% par rapport à l'an dernier. Cette augmentation tient essentiellement au dynamisme du 1^{er} semestre, soutenu par une production herbagère abondante.

La croissance de la collecte s'explique par une progression de productivité des vaches laitières. Après deux été secs et chauds, face à un manque de fourrage, de nombreux éleveurs ont réduit leur cheptel et privilégié les animaux les plus productifs. En comparaison à 2018, les effectifs de vaches sont en légère baisse début 2019. Le recul s'amplifie au fil de l'année : en janvier 2020, le cheptel s'est érodé de 1,6% par rapport à janvier 2018.

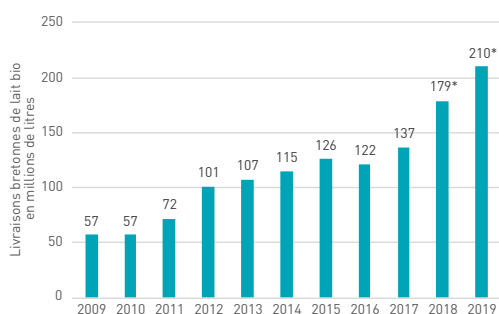
5,4 MILLIARDS

de litres de lait sont livrés à l'industrie en 2019 dans la région



AUTRES ÉLÉMENTS

◆ Forte progression des livraisons bretonnes de lait bio



Source : Agreste - FranceAgriMer - Enquêtes annuelles et mensuelles laitières

La collecte régionale de lait bio s'inscrit en forte croissance en 2019, en cohérence avec la tendance nationale.

Elle atteint 210 millions de litres, en essor de 17% par rapport à 2018. Sur la même période, le prix moyen du lait bio grimpe de 11 €/1 000 litres malgré un relatif excédent de production en début d'année.

Le lait bio représente 4% des livraisons bretonnes totales de lait. Encore modeste, cette proportion n'était que d'1% il y a dix ans. Le développement de la production laitière bio bretonne se réalise par à coup, au rythme des aléas météo et des conversions des élevages. Celles-ci s'accroissent souvent en période de crise des marchés des produits laitiers conventionnels.

478 €/1 000 LITRES

C'est le prix moyen payé aux éleveurs laitiers bio bretons en 2019



LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Cette année, la production des cinq premiers exportateurs mondiaux (Union européenne, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie et Argentine) atteint tout juste son niveau de 2018. **Le relatif manque d'offre stimule les cours des produits laitiers tels que les poudres de lait et les fromages.** A l'inverse, le prix moyen du beurre fléchit en 2019 bien que le déséquilibre entre offre et demande s'atténue au fil de l'année. Globalement, **la valorisation du lait transformé en beurre et en poudre augmente, ce qui joue à la hausse sur le prix du lait payé aux éleveurs français.**

Sur le marché national, le fait marquant réside dans **l'amélioration des prix de vente des produits laitiers, y compris ceux en baisse structurelle de consommation.** C'est la conséquence **des revalorisations tarifaires obtenues par les transformateurs laitiers auprès des distributeurs lors des négociations commerciales de 2019.** Les négociations 2020 auraient elles-aussi permis d'obtenir des augmentations de prix sur de plus larges gammes de produits. Les hausses ont été au moins partiellement répercutées sur le prix payé aux éleveurs laitiers en 2019 et devraient l'être en 2020.

Pour 2020, la production laitière des cinq principaux exportateurs mondiaux est attendue en croissance modérée (de l'ordre de 0,8 %). En Europe,

la collecte pourrait progresser de 0,7 %, une évolution supérieure à celle constatée en 2019 (+0,4 % d'après les données provisoires). **Les conditions de marché apparaissent équilibrées en début d'année,** ce qui augure favorablement des niveaux de prix du lait. Ainsi, **sauf incident météo et malgré un cheptel en léger recul, la production bretonne pourrait elle aussi s'inscrire en faible croissance en 2020.**

Parallèlement, un climat d'incertitude pèse sur les marchés. Les cartes pourraient être rebattues selon l'ampleur de l'épidémie de Coronavirus, l'évolution des tensions politiques entre les Etats-Unis et l'Europe alors que le conflit sino-américain semble de son côté en voie d'apaisement, les modalités d'application du Brexit, les caprices de la météo... et contredire toutes les prévisions.

Les éléments de marché à surveiller en 2020	Effet attendu sur le marché
Le Coronavirus. L'épidémie pourrait pénaliser la consommation de produits laitiers et conduire à une réduction des échanges en 2020.	
Les tensions politiques et commerciales entre l'Europe et les Etats-Unis ainsi que les décisions sur le Brexit pourraient perturber le commerce mondial des produits laitiers.	
Dans le cadre des négociations commerciales 2020, de nombreux transformateurs auraient obtenu des revalorisations tarifaires sur de plus larges gammes de produits français. Les impacts sur le prix du lait payé aux éleveurs sont difficilement quantifiables, le marché de la distribution n'est pas le seul débouché des produits laitiers français.	

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

Les tarifs en magasin ont augmenté pour le beurre, la crème, l'emmental et les laits de consommation, produits soumis à une forte concurrence et pour lesquels l'industrie bretonne réalise une part importante des fabrications nationales. En parallèle, la pression tarifaire s'est renforcée sur les produits sous Marques de Distributeur (MDD). L'impact global sur les marges des transformateurs est difficilement appréciable. Ils ont été en mesure de revaloriser le prix payé aux éleveurs bretons à hauteur d'une douzaine d'euros, une hausse qui tient aussi à l'amélioration des cours mondiaux.

2019 a vu se poursuivre l'organisation des producteurs en Bretagne avec la création d'une nouvelle Organisation de Producteurs, l'APLBA. Elle regroupe des éleveurs qui livrent du lait à la coopérative Laïta sans en être adhérents.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Un tiers des éleveurs laitiers bretons spécialisés sont âgés de plus de 55 ans d'après la MSA. Faire face au renouvellement des générations constitue un enjeu majeur pour la 1^{ère} région laitière de France.

La poursuite de l'adaptation de la production laitière bretonne aux attentes sociétales, au travers des démarches de segmentation ou du plan interprofessionnel France Terre de Lait, reste également un sujet de fond. **La croissance de la production laitière bio bretonne notamment devrait se poursuivre en 2020.** Dans quelle mesure la consomma-

tion continuera d'absorber l'offre et comment les industriels feront face aux variations saisonnières des volumes de production seront des points de vigilance.

Les relations entre les acteurs de la filière seront aussi au cœur des pré-occupations :

- D'après les premiers échos, les négociations commerciales 2020 ont permis à plusieurs transformateurs présents en Bretagne d'obtenir de nouvelles revalorisations tarifaires, y compris sur les MDD. **Quel sera le degré de ruissellement de ces hausses jusqu'aux éleveurs ?**

- Le renouvellement des contrats liant éleveurs et transformateurs. **Les discussions continuent d'achopper sur la définition des formules de calcul du prix du lait** et la prise en compte des coûts de production des éleveurs.



Maud Marguet
maud.marguet@bretagne.chambagri.fr

PORC



Quand le sanitaire impacte fortement le marché

En raison de la Fièvre Porcine Africaine, l'année 2019 aura été une année exceptionnelle en matière de chute de production dans plusieurs pays asiatiques, de niveau des volumes échangés dans le monde et au final de prix payé au producteur. Sur le marché intérieur par contre la demande manque de dynamisme tant pour les viandes fraîches que les charcuteries.

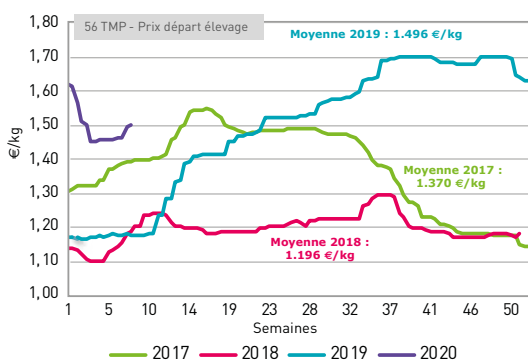
1,496 €/kg

C'est le prix de base au Marché du Porc Breton pour l'année 2019



PRIX ET REVENUS

◆ Un prix du porc à un niveau exceptionnel

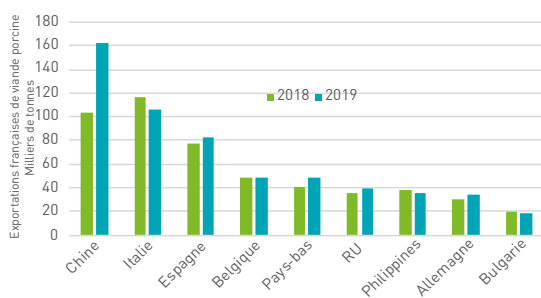


Source : Marché du Porc Breton

Après un 1^{er} trimestre 2019 bloqué sous 1,20 €/kg, le prix de base défini au Marché du Porc Breton a progressé à partir de la mi-mars. Après une stagnation durant le mois de mai, il atteint 1,70 €/kg en septembre puis en novembre-décembre durant 4 semaines. La moyenne annuelle du prix de base est supérieure de 30 centimes à celle de la même période de 2018. Ce niveau n'a pas été atteint depuis 1992. Durant trois mois (septembre, octobre et novembre) le prix de base moyen a même dépassé 1,69 €/kg. La cotation a connu les mêmes niveaux chez les principaux producteurs européens de porc ainsi que dans le monde. En Chine, le prix atteint un maximum de 5,10 €/kg fin octobre, pour une moyenne annuelle de 2,78 €/kg.

DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Hausse des exportations françaises vers la Chine de plus de la moitié



Source : Marché du Porc Breton

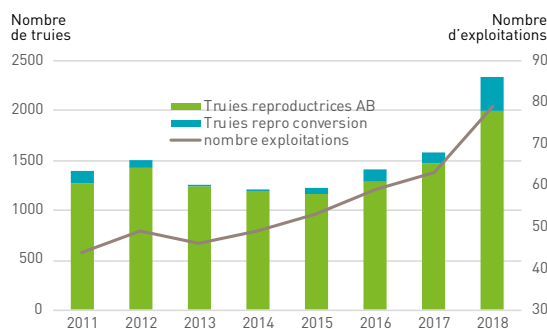
Les exportations françaises progressent de 7,6 %, avec +85 % à destination de la Chine. Dans le même temps, les importations françaises diminuent, ce qui permet à la balance commerciale française de s'améliorer sensiblement. Cependant les importations françaises de pièces et de produits transformés restent conséquentes. Tous les exportateurs mondiaux profitent de la situation, les Etats-Unis avec + 7 %, le Brésil +18 %. Les exportations de l'UE vers la Chine progressent de 73 % sur 11 mois 2019 par rapport aux 11 mois 2018. Pour la Bretagne, les ventes de viandes de boucherie (constituées principalement de viande de porc) à la Chine progressent de 84 % en valeur au 3^e trimestre 2019/3^e trimestre 2018 dans le prolongement du trimestre précédent (+50 %).

2 MILLIONS DE TONNES
C'est la quantité de viande fraîche et congelée importée par la Chine en 2019, soit 1,6 fois la production bretonne



AUTRES ÉLÉMENTS

◆ Malgré un développement, seulement 4 % de truies bio en Bretagne



Source : Agence Bio

Les viandes porcines françaises sous signes officiels de qualité (Sioq) représentent 3 % de la production porcine française, dont la moitié en Label Rouge. En charcuteries, ce sont 3,9 % des fabrications nationales. En 2018, on compte en Bretagne 79 élevages de porcs en agriculture biologique, soit 13 % des élevages de porcs bio nationaux et 18 % des truies bio françaises. Le nombre de truies augmente de 35 % en Bretagne en 2018 par rapport à 2017, contre seulement +19 % au niveau national. Le développement de la production porcine biologique se fait par l'intermédiaire des filières existantes et la création de filières par des opérateurs de la filière porc.

0,4 %
c'est la part de la production biologique nationale de porc dans la production porcine totale



LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Le marché du porc est caractérisé en 2019 par un **prix élevé dans l'UE mais aussi dans les principaux pays producteurs dans le monde**, en raison de l'épidémie de Fièvre Porcine Africaine en Asie, qui touche tous les pays d'Asie de l'est, et principalement la Chine. La production y a diminué de plus d'un tiers depuis le début de la crise. En compensation les pays asiatiques ont augmenté leurs importations. Pour la Chine, la hausse atteint 67 % en viande fraîche et congelée en 2019 par rapport à 2018. **Cette manne profite à de nombreux exportateurs**, comme le Brésil, les Etats-Unis et aussi l'UE qui conforte sa place de 1^{er} fournisseur de la Chine, avec l'Espagne en première ligne.




Malgré la poursuite de la hausse de la production aux Etats-Unis et au Brésil, **les volumes mondiaux diminuent en lien avec la situation chinoise**. Alors que la production espagnole maintient sa hausse, la production diminue légèrement dans l'Union européenne, principalement en Allemagne et en Pologne. La France progresse de 0,9 %, avec un net ralentissement en fin d'année.

Au niveau régional, les abattages progressent de 0,7 % en têtes pour atteindre 13,98 millions de porcins, inférieur au maximum atteint en 2008. En tonnages, par contre, la hausse

plus sensible de 1,3 % permet de dépasser le volume de 2016.

Sur le marché intérieur, la consommation reste morose, avec une baisse des achats des ménages de 5,8 % en viande de porc fraîche et de 1,6 % en charcuteries dont -2,9 % en jambons. **Les prix au détail ont en revanche progressé** de 3,9 % en viande de porc fraîche et de 3,3 % en jambon, avec une progression du prix sensible surtout en fin d'année.

Pour 2020, la production mondiale devrait à nouveau baisser, permettant d'augurer des perspectives favorables de prix. Mais les risques d'expansion dans l'ouest de l'Union européenne de la FPA, et d'autres facteurs comme le Covid-19, le Brexit,... pourraient peser sur le marché.

Les éléments de marché à surveiller en 2020	Effet attendu sur le marché
La crise de la FPA en Chine. Cette épidémie a eu une incidence positive sur le prix du porc en 2019. Pour 2020, son incidence pourrait être positive, mais la déclaration d'un cas en Allemagne, ou en France, pourrait avoir des effets dévastateurs sur le prix.	
Selon l'USDA, la production mondiale devrait diminuer de plus de 6 % en 2020/2019, en raison d'une prévision de chute de la production chinoise de 22 %. La production est attendue à la hausse en 2020 dans la plusieurs pays producteurs (Etats-Unis, Brésil, Russie, Mexique). La production devrait diminuer de plus de 2 % dans l'UE. La plupart de ces pays étant autosuffisants, la concurrence sur les marchés export risque d'être forte.	
Le Royaume-Uni est déficitaire en viande de porc. La remise en place de droits de douane dans le cadre du Brexit pourrait entraîner une diminution de ses achats en provenance de l'UE, de la France et aussi de la Bretagne.	

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR DE 2019

Le plan de la filière porcine, établi suite aux Etats généraux de l'alimentation fin 2017, a permis de déboucher sur la **publication d'un tableau de bord mensuel d'une liste d'indicateurs de la filière porcine** : prix de l'aliment l'fip, coût de revient, prix du porc, prix de 9 pièces à Rungis, prix de 24 pièces achetées par la charcuterie-salaisonnerie, prix de 12 produits élaborés sortie usine, prix de 6 produits à la consommation.

Le plan de filière a aussi pour **objectif de développer la segmentation**. En parallèle du développement des Sico, de nombreux cahiers des charges privés ont été mis en place par des coopératives, des industriels privés et aussi des distributeurs, risquant d'apporter de la confusion dans l'esprit du consommateur.



ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Depuis quelques années, le sanitaire joue un rôle de plus en plus important dans les marchés (DEP aux Etats-Unis en 2014, grippe aviaire,...). Si depuis la fin 2018, l'épidémie de FPA, par ricochet, a un effet positif sur le prix du porc dans les zones indemnes, le déplacement de la maladie vers l'ouest de l'UE est préoccupant. La biosécurité va jouer un rôle capital pour préserver la capacité de production et d'exportation de l'UE et donc de la France et la Bretagne.

Le **projet d'Association d'Organisation de Producteurs, initié en début d'année 2019, rendue possible par l'évolution du droit européen n'a toujours pas abouti**. Il permettrait aux éleveurs de retrouver plus de pouvoir de marché. L'AOP aurait aussi vocation à définir et contrôler les socles de bases en matière de standard de qualité et à adapter l'offre aux besoins du marché en quantité et en qualité.

Le niveau de prix du porc atteint en 2019 et les prévisions actuelles pour 2020 donnent des perspectives aux éleveurs et devraient leur **permettre de réinvestir afin de moderniser leurs élevages en matière d'énergie, de conditions de travail, d'environnement et de biosécurité**.

Nathalie Le Drézen
nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr



Un poulet breton offensif

Les tendances observées dans la filière bretonne depuis 2017 deviennent des évolutions structurelles. Le poulet confirme son dynamisme et sa réorientation vers le marché intérieur. L'identification de l'origine des viandes en restauration hors domicile devrait conforter cette position et contrer la hausse continue des importations. Au niveau national et européen, des ONG donnent le la sur le bien-être animal du poulet de chair.

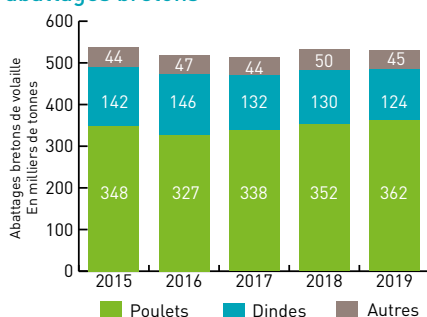
362 000 T

de poulets ont été abattus en Bretagne en 2019



DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Le poulet poursuit sa progression dans les abattages bretons



Source : Agreste - Draaf Bretagne, enquête auprès des abattoirs au 28/02/2020

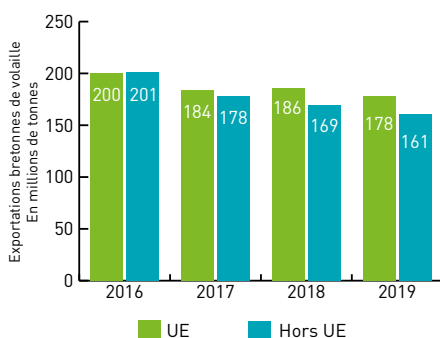
Avec 530 988 tonnes de volailles abattues en 2019, la Bretagne stabilise ses volumes avec une évolution de -0,2 % par rapport à 2018. Derrière cette constance se cache des tendances différentes selon les filières.

Le poulet consolide son dynamisme avec une augmentation annuelle de +2,7 % de volume abattu en Bretagne. Le poids moyen à l'abattage continue de s'alourdir pour atteindre les 1,45 kg : la réorientation du poulet breton vers des souches plus lourdes destinées au marché intérieur se confirme.

La dinde bretonne continue sa chute (-4,4 % en un an). Depuis avril, le Finistère n'abat plus aucune dinde. Les flux ont été dirigés principalement vers les Côtes d'Armor (+22,4 % sur l'année).

DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

◆ L'Union européenne, destination favorite de la volaille bretonne



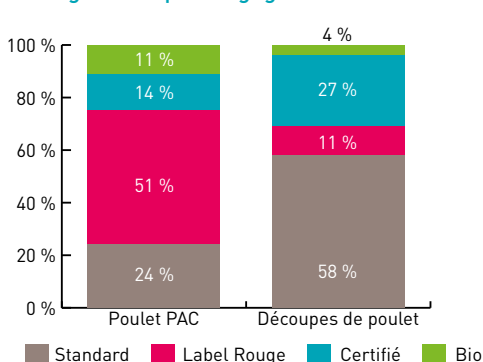
Source : Douanes

Les exportations bretonnes de viandes de volaille vers l'Union européenne représentent 178 millions d'euros en 2019. La Belgique reste la première destination européenne. Viennent ensuite l'Espagne et l'Allemagne, qui affichent des baisses respectives de 12 et 15 % en 2019 comparé à 2018. Les débouchés vers le Royaume-Uni renouent avec la croissance : +61 % sur un an. Les ventes vers les Pays-Bas accélèrent leurs progressions avec une hausse annuelle de 15 %.

Les exportations bretonnes de viandes de volaille vers les pays tiers atteignent 161 millions d'euros. L'Arabie Saoudite représente plus de la moitié de ce débouché et affiche une baisse de 4 % en valeur, mais une hausse de 1 % en volume.

LES DÉMARCHES QUALITÉ

◆ Les signes de qualité gagnent du terrain



Source : Kantar Worldpanel 2018

En 2019, les ménages continuent de plébisciter les découpes (+1,5 % par rapport à 2018) face au poulet entier (PAC ; -5,4 %). La transition de la demande vers des produits de plus en plus transformés se maintient.

Dans un marché en retrait, les signes officiels de qualité dominent sur le marché du poulet PAC. Le Label Rouge s'empare de la majorité des volumes. Mais c'est le bio qui affiche la croissance la plus forte : de 3 % de parts de marché en 2006, il est à 11 % en 2018.

Pour les découpes, marché porteur et dynamique, le poulet standard est privilégié avec 58 % des achats. Toutefois, les signes de qualité renforcent leur présence : 31 % de parts de marché en 2006, ils en représentent 42 % en 2018.

52 %

de la valeur des exportations bretonnes de viandes de volaille en 2019 se fait vers l'Union européenne



77 %

du poulet acheté par les ménages en 2019 est sous forme de découpes ou de produits élaborés



LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Dans une dynamique européenne tirée par la Pologne et l'Espagne, **la France affiche une baisse d'abattage de -2,5 % en 2019** comparé à 2018. Face à ce repli, la consommation de volaille calculée par bilan, elle, est en hausse de 2,7 % en 2019 par rapport à 2018. Cela profite donc aux importations qui augmentent de 2 %, notamment depuis la Pologne et l'Allemagne. Ainsi, la part des importations dans la consommation totale de viandes de volaille en France s'établit à 35,7 % en 2019, et monte à 45 % uniquement pour le poulet.

Au niveau européen, les importations ukrainiennes de poulet avaient été multipliées par trois depuis 2015 via un contournement de la réglementation douanière. L'année 2019 a permis de négocier les modalités pour en sortir et **un contingent supplémentaire de 50 000 tonnes a été accordé à l'Ukraine par l'UE**. Il est entré en vigueur début 2020.

Les exportations françaises de viandes et préparations de volaille sont aussi en chute : -9,1 % en volume dont -5,4 % vers l'UE et -14,1 % vers les pays tiers. **Au printemps 2019, la Chine a levé l'embargo sur la volaille française qui se tenait depuis l'influenza aviaire de 2015**. Les exportations ont donc repris à destination de la Chine et Hong-Kong. Le marché est modeste mais crucial pour l'équilibre matière dans la valorisation de la carcasse. Le déficit commercial de la

France sur la viande de volaille s'aggrave de 25,1 % à hauteur de 354 millions d'euros.

La Bretagne suit aussi cette tendance à la baisse de l'export, mais résiste mieux : -4 % d'exportations bretonnes vers l'UE et -5 % vers les pays tiers en volume. La valeur bretonne des exportations en 2019 s'établit à 340 millions d'euros, répartis à 52 % vers l'UE et 48 % vers les pays tiers.

La consommation individuelle de poulet par les Français est en hausse (+2 % en 2019 comparé à 2018), de même que la consommation de dinde (+1 %). Face à une baisse d'achats des ménages de respectivement 2,1 % et 6,3 % sur ces deux secteurs, cela montre le dynamisme de la restauration hors domicile sur la viande de volaille, dont le snacking et la restauration rapide.

Les éléments de marché à surveiller en 2020

Effet attendu sur le marché

L'expérimentation française de **l'obligation d'identification de l'origine des viandes en restauration hors domicile** est attendue pour l'été. Une meilleure information du consommateur devrait permettre de reprendre des parts de marché aux importations.



Les accords commerciaux pourraient induire une hausse des importations de volaille sur le marché européen. La moindre compétitivité de la France face aux autres pays européens en ferait une destination privilégiée. **A suivre : l'accord avec le Mercosur et celui du Brexit**.



La fièvre porcine africaine en Chine entraîne un **transfert de consommation du porc vers la volaille**. Pour y faire face, la Chine a donné de nouveaux agréments à l'export notamment en France, au Brésil et aux Etats-Unis.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

En 2018, la filière bretonne affirmait sa double ambition de reconquérir le marché français tout en étant performante à l'export. Cela se confirme en 2019 avec **des investissements sur des sites industriels bretons**, notamment pour adapter les lignes de production au marché de la restauration hors domicile. Le parc bâtiment des élevages doit aussi se renouveler et se moderniser. **La Région Bretagne a ainsi proposé un accompagnement financier**, selon un cahier des charges exigeant pour favoriser la montée en gamme.

En 2018, **Casino a construit, avec des ONG, un référentiel et un étiquetage unique sur le bien-être animal**. Ce référentiel de 230 critères (de la naissance à l'abattage) comprend cinq niveaux allant de E (minimum) à A (supérieur). 2019 a permis de rallier de nouveaux partenaires (ONG, distributeurs, producteurs) ; Galliance a notamment rejoint le mouvement en 2020. L'association qui porte cette démarche précise que

10 % de la production française de poulet devraient être concernés par ce nouvel étiquetage.

ENJEUX 2020

Autre démarche, au niveau européen cette fois : une trentaine d'ONG a aussi créé un référentiel de bien-être animal pour les poulets de chair. Dans la volonté de répondre à de fortes pressions, de nombreuses enseignes de la grande distribution ou de la restauration ont annoncé le respect de l'European Chicken Commitment (ECC) en 2026. **Tout l'enjeu sera donc de bien prendre en compte le surcoût de l'ECC dans la valorisation finale du produit**. Celui-ci s'élève à 27 % pour le poulet sortie élevage et à 59 % sortie abattoir (si seul le filet est valorisé en ECC).

La construction d'un nouvel abattoir à Châteaulin était prévue en 2020, mais finalement, rien n'est moins sûr. LDC est inquiet face aux incertitudes liées aux négociations en cours sur les accords commerciaux et aux volumes d'importations supplémentaires que cela pourrait engendrer sur le marché français. De plus, les oppositions récurrentes que rencontrent les porteurs de projet de nouveaux bâtiments avicoles, répondant pourtant à un cahier des charges strict et en phase avec les attentes sociétales, menacent la capacité d'approvisionnement de ce nouvel abattoir.

Delphine Scheck

delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr





Le délicat équilibre des marchés de l'œuf

La filière poule pondeuse est emblématique des attentes sociétales sur le bien-être animal. Les acteurs bretons en ont bien conscience et s'engagent dans les modes de production alternatifs. Pour autant, les contradictions du marché français demeurent : entre prix bas et montée en gamme, le cœur des consommateurs et des industriels balance. Cela a entraîné de fortes turbulences sur l'œuf bio en 2019, alors que l'œuf en cage a bénéficié de cours soutenus.

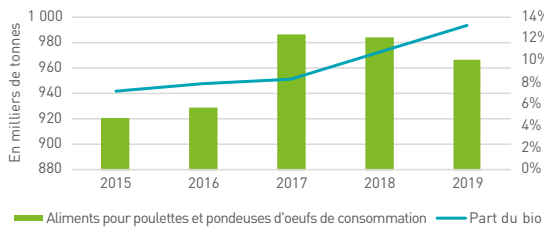
13 %

des fabrications bretonnes d'aliments pour les poulettes et pondeuses d'œufs de consommation sont bio en 2019



ALIMENTATION ANIMALE

◆ En 2019, la Bretagne fabrique moins d'aliments pour pondeuses, mais s'affirme sur le bio



Source : La Coopération Agricole Nutrition Animale et Snia

En 2019, la Bretagne a produit 966 623 tonnes d'aliments pour les poulettes et pondeuses d'œufs de consommation, en baisse de 1,8 % par rapport à 2018. Ce volume représente plus du tiers des volumes régionaux d'aliments pour volaille (2,8 M tonnes). Ce repli s'explique par le basculement de la production standard vers les modes alternatifs qui induisent une densité d'animaux plus faible.

En 2018, près de 2 millions de poules pondeuses bretonnes étaient bio (10 % du cheptel). L'essor devrait se poursuivre en 2019 avec des aliments bio en hausse de 21 % par rapport à 2018 (127 654 tonnes). La filière pondeuse confirme sa place de leader de la production bio bretonne avec 78 % de l'alimentation animale bio.

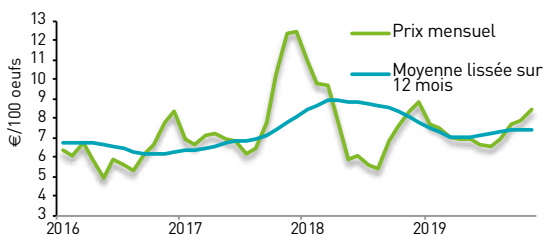
16 %

de hausse de la cotation de l'œuf calibré en 2019 par rapport à la moyenne 2014-2016



DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Des cours soutenus pour les œufs calibre 53-62 g



Source : FranceAgriMer-RNM - Les Marchés au 05/03/2020

En 2019, la cotation moyenne pour les calibres M et L s'élève à 7,43€ les 100 œufs, en repli de 3,7 % par rapport à 2018 qui marquait la fin de la crise du fipronil. Même tendance pour l'œuf industrie à 0,81€/kg en 2019, en chute de 9 % par rapport à 2018. L'œuf cage résiste bien grâce à une demande correcte, notamment au niveau du conditionnement, et une offre qui s'ameuise, via un transfert important de la production vers l'alternatif.

Côté consommateur, le prix d'achat moyen des œufs, tous modes d'élevage confondus, augmente de 3,9 % en 2019 par rapport à 2018. Cela s'explique notamment par la hausse des achats d'œufs issus de pondeuses en systèmes alternatifs pour la consommation à domicile.

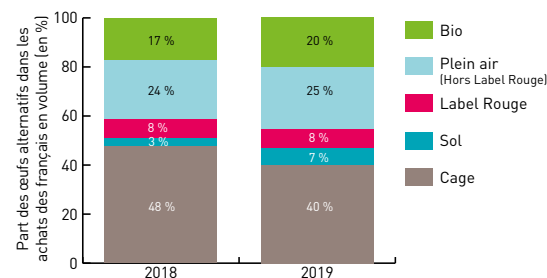
19,4 %

des œufs achetés par les ménages sont bio en 2019



CONSOMMATION

◆ Les ménages confirment leur transition vers l'œuf alternatif dans la grande distribution



Source : IRI

En 2019, les achats d'œufs coquille pour la consommation à domicile représentent, en volume, 48 % du marché total des œufs et ovoproduits en France. Le reste se répartit entre les œufs coquille en RHD (13%), les ovoproduits (35 %) et l'autoconsommation (4 %).

Pour la consommation à domicile, l'œuf alternatif est plébiscité avec 60 % des achats. Le sol enregistre la plus forte progression, eu égard à la rareté de ce mode d'élevage en France il y a encore quelques années. Le bio, ensuite, continue sa croissance avec 20 % de parts de marché. Le plein air concentre 33 % des achats. Mais c'est toujours l'œuf cage qui trône la première place de ce classement, même si sa part diminue significativement chaque année.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

En 2019, la production européenne retrouve son niveau de production d'avant la crise du fipronil avec 114 milliards d'œufs (+0,7 % par rapport à 2018). Cette dynamique est notamment portée par la France (+1,7 % avec 14,8 milliards d'œufs de consommation), qui reste le premier pays producteur d'œufs de l'Union européenne, et le Royaume-Uni (+3,8 %).

En 2019, la France a vu ses exportations d'œufs coquille progresser (+1,7 % par rapport à 2018 en volume) alors que celles des ovoproduits ont diminué (-2,7 %). En revanche, toutes les importations sont à la hausse en volume : +3,1 % pour les œufs coquille et +5,4 % pour les ovoproduits, principalement depuis l'Espagne, la Belgique et les Pays-Bas. **Ces importations sont le reflet d'une demande accrue de produits conventionnels destinés essentiellement à la transformation et la restauration hors domicile**, mais aussi d'œufs issus de poules au sol puisque la production nationale ne semble pas encore en mesure de satisfaire la demande.

Cet équilibre entre l'offre et la demande s'est révélé aussi très compliqué en bio, ce qui a amené de fortes turbulences sur le marché. En effet, au printemps, des excédents d'œufs bio non contractualisés ont été déclassés en code 1 (plein air) ou 2 (sol) à destination de l'industrie à des prix bien inférieurs aux coûts de production. Pour assainir le marché, des projets d'installation ou de conversion en bio ont été stoppés. Il faut être collectivement vigilant à ce que l'augmentation de l'offre ne soit pas plus importante que l'augmentation de la demande.

Les éléments de marché à surveiller en 2020	Effet attendu sur le marché
En 2019, la consommation totale d'œufs et d'ovoproduits lissée est en progression (+2 %) par rapport à 2018. La consommation d'œufs coquille progresse de 1,7 %. Cette tendance devrait se poursuivre en 2020	
Le logo officiel « œufs de France », lancé fin 2018 à l'initiative de l'ensemble de la filière, est un succès auprès des consommateurs. 2020 devrait voir l'extension de ce logo à l'ensemble des produits transformés.	
Certaines enseignes de distribution se sont engagées à ne plus proposer d'œufs de poules élevées en cage dans leurs rayons à partir de 2020 pour leurs marques propres, mais aussi parfois pour les marques nationales. Une orientation similaire sur les ovoproduits est souvent prise d'ici à 2025.	

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

Au printemps 2019, acculé par la pression de certaines associations animalistes, le groupe Avril étend son engagement vers l'œuf alternatif. Initialement prévu uniquement pour les œufs coquille, c'est finalement la totalité des œufs produits, commercialisés ou utilisés qui sera exclusivement issue d'élevages français alternatifs en 2025. Ce cas emblématique et médiatisé, avec une mobilisation autour du siège du groupe à Rennes, montre que **la transition vers l'alternatif peut se faire parfois à marche forcée.**

Pour tendre vers cet objectif commun de l'alternatif, **certaines groupes ont préféré construire un partenariat avec des associations de bien-être animal.** C'est le cas du groupe d'aucy qui a travaillé avec Welfarm plusieurs axes pour améliorer les conditions de vie des poules pondeuses de la coopérative et arrêter l'élevage en cage d'ici 2025. Ces deux structures se sont aussi alliées à Restalliance, acteur de la RHD, pour valoriser une production sous code « 2 premium », en volière avec jardin d'hiver ; intéressant lorsque la structure foncière de l'élevage ne permet pas l'accès à des terres en superficie suffisante autour du bâtiment.

Les acteurs bretons de l'œuf ont investi en 2019 dans des casseries ultra-sécurisées, notamment pour améliorer la

gestion sanitaire des sites ou robotiser les bâtiments de stockage.

Enfin, suite aux Etats généraux de l'alimentation, **le maillon commerce a intégré l'interprofession de l'œuf (CNPO) fin 2019.** L'objectif reste de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années pour l'adaptation de la filière aux nouvelles attentes sociétales et accompagner les élevages vers une production alternative.

ENJEUX 2020

Le CNPO avait aussi annoncé dans son plan de filière son ambition **d'atteindre 50 % d'élevages alternatifs d'ici 2022.** La mobilisation des acteurs est telle que cela devrait être atteint dès 2021 !

Concernant le bio, la production européenne va faire peu neuve : **un nouveau texte réglementaire va faire évoluer le cahier des charges de la bio en Europe à partir de 2021.** Si les grandes lignes ont déjà été adoptées, les règles d'application de ce texte sont en cours de rédaction, et donc de négociation entre la Commission européenne et les Etats membres : taille des élevages, respect du lien au sol...

Une décision franco-allemande a été prise pour **mettre fin à l'élimination des poussins mâles par broyage d'ici fin 2021.** Une feuille de route commune doit être tracée en matière de technologie et de recherche entre les deux pays. A ce jour, deux techniques ont vu le jour : prélèvement de liquide amniotique au 9^e jour ou détection de la couleur des premières plumes des embryons au 13^e jour. Il faudra maintenant rendre ces méthodes généralisables à large échelle pour pouvoir l'appliquer notamment aux 7 millions de poussins produits chaque semaine dans les couvoirs bretons.

Delphine Scheck
delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr





Un cheptel allaitant à la peine

Si les prix sont restés relativement stables en 2019 en gros bovins, l'augmentation des charges pénalise le revenu des éleveurs. Alors que les débouchés traditionnels des bovins de race à viande en grandes surfaces et boucherie reculent, les éleveurs misent sur la montée en puissance du Label Rouge pour mieux valoriser leurs animaux. En veaux de boucherie, 2019 fut une année noire sur les marchés, 2020 commence mieux.

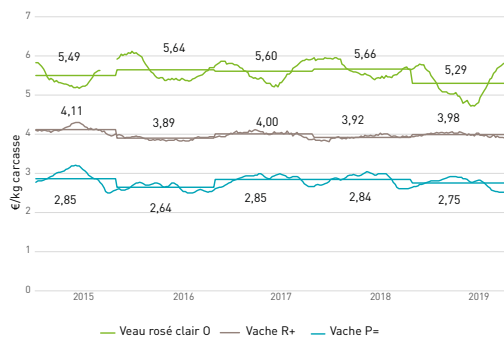
16 000 €/UTA

C'est le résultat courant avant impôts des producteurs français de viande bovine en 2018



PRIX ET REVENUS

◆ Une année marquée par la crise du veau de boucherie



Source : Agreste - FranceAgriMer - Cotations régionales hebdomadaires

Les cotations des veaux de boucherie ont fortement chuté en 2019. Le veau rosé clair termine 2019 à une moyenne de 5,21 €/kg de carcasse soit 20 % au-dessous de la moyenne quinquennale. Concernant le marché des gros bovins, les prix de 2019 se situent aux environs de la moyenne quinquennale que ce soit pour les vaches ou les jeunes bovins. L'exception concerne les vaches laitières qui connaissent des cours dégradés à l'image de la vache P=. Déjà très faibles en 2018, les résultats courants par UTA vont probablement encore de baisser en 2019 du fait de la hausse des charges. 2018 et 2019 ont en effet connu deux étés très secs qui ont affecté la disponibilité de fourrages.

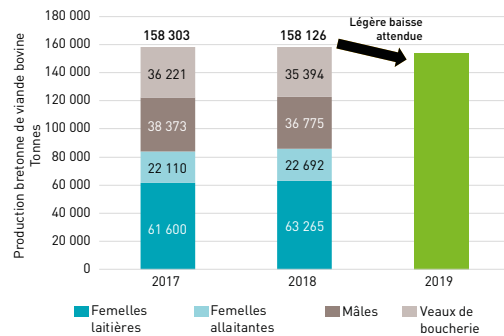
317 000 TONNES

C'est la quantité de viande bovine abattue en Bretagne en 2019



DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Une production bretonne attendue en baisse en 2019



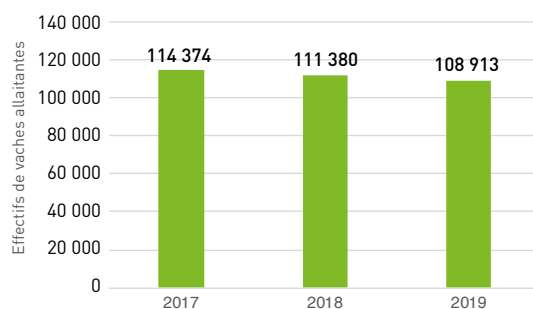
Source : Agreste, SAA

Les chiffres de l'EDE sur le nombre de bovins bretons prenant la direction de l'abattoir suggèrent que ceux-ci seraient inférieurs en 2019 à 2018. La baisse est particulièrement marquée pour les veaux de boucherie et les mâles laitiers à -10 % sur l'année. La production de vaches laitières devrait refluer de 2 % alors que le nombre de vaches allaitantes bretonnes abattues serait stable.

La production bretonne ne représente qu'environ la moitié des abattages régionaux de bovins. Ceux-ci sont en baisse de 1 % en 2019 par rapport à 2018.

AUTRES ÉLÉMENTS

◆ De moins en moins de vaches allaitantes bretonnes



Source : EDE du Grand Ouest

Le cheptel allaitant breton poursuit sa décapitalisation en 2019. La région compte 109 000 vaches allaitantes soit une baisse de 2 % par rapport à 2018. Sur dix ans, la chute s'élève à 16 %. Concernant le cheptel laitier, le nombre de vaches s'établit à 774 000 fin 2019. Les effectifs baissent cette année pour la première fois depuis 2012. Il y a dix ans, la Bretagne comptait 749 000 vaches laitières.

Le nombre de vaches allaitantes bio est de 7 569 en 2018 soit 6 % des effectifs totaux.

6 %

des effectifs des vaches allaitantes bretonnes sont en bio



LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Le marché des gros bovins est caractérisé en 2019 par **des cours médiocres** bien que la consommation française soit quasiment stable par rapport à 2018. Cela est principalement dû à un marché européen morose. La production irlandaise de taurillons est en hausse par anticipation du Brexit alors que la production espagnole de bovins finis vers la Turquie a dû trouver des débouchés alternatifs sur le marché communautaire suite à la baisse de ses ventes.

La consommation française de viande bovine est marquée par deux évolutions notables. D'une part le **développement de la viande hachée et de la viande transformée**, qui représentent désormais 57 % des volumes. D'autre part, un **développement de la restauration hors domicile** alors que les achats des français en grandes surfaces et boucherie se contractent. Ces deux segments s'approvisionnent prioritairement en viande issue du troupeau laitier ce qui pose la question des débouchés pour les bovins de race à viande.

Au niveau régional, **les vaches laitières connaissent un recul de leurs effectifs** après plusieurs années de croissance. Il est probable que le manque de fourrage suite aux sécheresses estivales de 2018 et 2019 en soit la cause principale. **Quant au troupeau allaitant breton, il poursuit sa baisse structurelle.** Cette décapitalisation explique pourquoi le

nombre de vaches allaitantes bretonnes prenant la direction de l'abattoir s'est maintenu en 2019. Mais à moyen terme, le potentiel de production étant touché, moins de femelles de race à viande seront produites dans la région. Enfin concernant les mâles, la région continue d'en engraisser de moins en moins au fil des ans. 2019 confirme ce fait, surtout en ce qui concerne les mâles laitiers.

2019 est aussi marquée par une **crise du marché du veau de boucherie**. La Bretagne est la première région française productrice de veaux de boucherie et compte plus de 500 élevages. Or, les cotations descendent très bas durant l'été du fait d'une consommation morose et d'une surproduction aux Pays-Bas. La situation se normalise en fin d'année suite à la réduction des mises en place par les intégrateurs, et notamment en Bretagne.

Les éléments de marché à surveiller en 2020	Effet attendu sur le marché
La crise sanitaire du Coronavirus bouleverse le marché de la viande bovine. Il est encore trop tôt pour en mesurer les effets à ce stade.	?
Le Brexit pourrait amener à avoir des droits de douanes entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Or ce dernier est importateur net de viande bovine. Des volumes supplémentaires de viande bovine, notamment irlandaise, pourraient se retrouver sur le marché communautaire.	↓
La production européenne est attendue en baisse de 0,7 % en 2020 d'après les prévisions de la commission européenne. La consommation devrait aussi baisser de 0,7 %.	→

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR DE 2019

Le **plan de la filière viande bovine**, établi suite aux Etats généraux de l'alimentation fin 2017, a permis de déboucher sur trois réalisations principales en 2019 :

- l'établissement d'une **méthode de calcul des indicateurs de prix de revient en filière bovine**.
- un **cahier des charges Label Rouge rénové** dans le cadre de l'objectif d'atteindre 40 % de l'offre en label Rouge en 5 ans.
- un **guide pratique volontaire de contractualisation** publié en mai 2019 dans le cadre de l'objectif fixé que 30 % des transactions se fassent sous contrat en 2022.

Concernant le secteur des veaux de boucherie, un **nouveau contrat d'intégration type** est paru au JO le 21 novembre. Celui-ci formalise plus précisément **les relations éleveurs-intégrateurs notamment concernant les prix et la durée des contrats**.

Interbev Bretagne a lancé sa marque collective **Ejendu, bœuf noir en breton**, à l'occasion du Space. Ce bœuf est issu

d'un croisement holstein/race à viande (limousine, angus). L'objectif de l'interprofession régionale est d'amorcer et d'accompagner le développement de cette filière. **Cette initiative a aussi pour objectif d'ouvrir un nouveau débouché aux veaux bretons issus de mères laitières** qui pâtissent du déclin de la production de veaux de boucherie et de l'engraissement des mâles.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

2020 permettra d'appréhender la mise en œuvre du plan de filière. Voici quelques points qu'il sera intéressant de suivre :

- la **prise en compte des indicateurs de prix de revient** par les opérateurs lors des négociations commerciales.
- le **développement du Label Rouge : dans quelle proportion ?** Est-ce que cela ne se fera pas au détriment de sa valorisation ?

Les cours des veaux nourrissons mâles laitiers sont demeurés très bas tout au long de l'année 2019. Cela témoigne d'un problème structurel pour la valorisation de ces animaux. En effet, ceux-ci sont soit élevés en tant que veaux de boucherie, soit engraisés en tant que jeunes bovins en France ou à l'étranger (Espagne principalement). Or ces deux marchés sont structurellement en décroissance. **Trouver de nouveaux débouchés pour ces veaux est donc un enjeu stratégique pour la filière.**

Arnaud Haye
arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr





La météo perturbe le marché

Que ce soit en chou-fleur, en tomate ou les autres légumes, et qu'elle que soit la saison, les récoltes ont été fortement impactées par les conditions météorologiques. L'année a été favorable aux exportations. Compte tenu de l'importance du Royaume-Uni dans les débouchés bretons, le Brexit risque d'être un facteur important d'évolution de la filière.

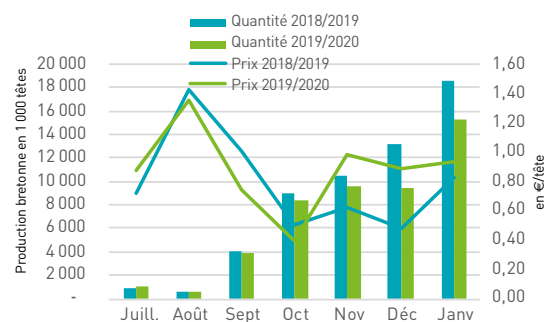
-15 %

C'est le recul des apports bretons en chou-fleur pour la campagne 2019-2020



MARCHÉ DU CHOU-FLEUR

◆ Chou-fleur : un début de campagne compliqué



Source : Draaf Bretagne-Srise

La diminution des surfaces implantées se poursuit, avec -3 % au niveau national et -1 % dans l'ouest, où la baisse est liée à la Normandie (-14 %). La production nationale recule de 11 %, en raison des températures hivernales et de l'humidité de l'automne. En Bretagne, il faut remonter à 1994 pour retrouver des conditions de récolte aussi compliquées.

La demande intérieure est restée stable tout l'automne, alors que les flux à l'export sont plus dynamiques que lors des campagnes précédentes. La concurrence espagnole est peu présente en raison des intempéries. Grâce à la fin de la campagne, le prix est supérieur à celui des campagnes précédentes. Cette situation permet au chou-fleur breton de s'imposer au Royaume-Uni, en Allemagne et dans les pays de l'Est. Les exportations progressent en 2019/2018 de 14 % en valeur mais sans retrouver le niveau de 2017.

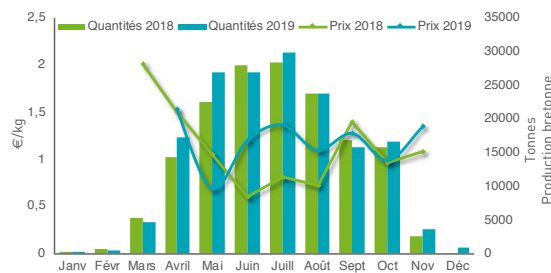
24 %

C'est la part de la Bretagne dans la production nationale de tomates



MARCHÉ DE LA TOMATE

◆ Tomates : une situation qui s'améliore après un début de campagne difficile



Source : Agreste Draaf Bretagne

Après une situation de crise au mois de mai, due à une offre élevée, alors que la demande ne suit pas, les prix s'améliorent nettement à partir de juin. Au cours du troisième trimestre, les prix sont supérieurs à ceux du troisième trimestre 2018. La canicule du début d'été a développé la demande et a limité l'offre dans le sud de la France et l'est de l'Europe (Pologne, Ukraine...). Alors que la consommation nationale est plus fluctuante à la rentrée, la tomate est classée en crise conjoncturelle en octobre. En novembre, la baisse des volumes permet une remontée des prix. Sur la campagne, le prix et les apports en Bretagne progressent légèrement (respectivement +5,3 % et +5,6 %) alors que la production nationale est en retrait de 6 %.

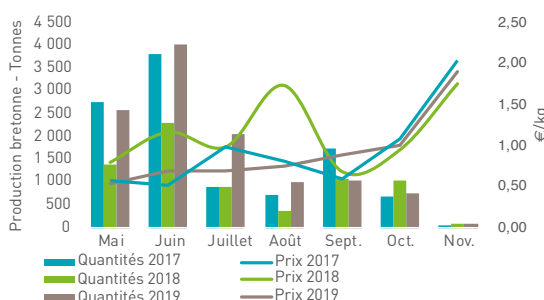
3 500 HA

surfaces bretonnes en artichaut contre plus de 4 000 ha en 2017



MARCHÉ DE L'ARTICHAUT

◆ Artichaut : l'offre a souvent dépassé la demande



Source : Agreste-Draaf Bretagne au 10/03/2020

La campagne a démarré précocement si bien que la production bretonne s'est retrouvée en concurrence avec la fin de la production du sud-ouest. Sur les mois de mai à août, les apports ont presque doublé entre 2018 et 2019. Le prix du début de campagne a donc été bas. Ensuite durant l'été, période de creux habituel de production, le prix est resté insuffisant en raison d'une demande peu présente, du fait des fortes chaleurs. A la rentrée, le prix s'améliore grâce à une reprise de la demande. C'est un produit qui a de plus en plus de mal à trouver sa place dans les rayons. Le lancement de l'Artichaut en 2019, une boîte micro-oncable pour cuire l'artichaut en moins de 10 minutes permettra peut-être de redynamiser sa consommation. Selon Linéaires, 31 % des foyers français sont consommateurs d'artichaut.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Le repli des récoltes des légumes d'été en 2019 s'explique en partie par les **conditions météorologiques défavorables du printemps** (manque d'ensoleillement) et du début de l'été (températures élevées). Pour les laitues, la fraîcheur des températures au printemps ont pesé sur la consommation. Le prix s'est amélioré durant l'été grâce à une reprise de la demande.

Concernant les légumes d'hiver, les pluies abondantes du printemps ont perturbé les semis alors que les **chaleurs estivales ont limité la croissance**. Après un début de récolte satisfaisant, des problèmes de conservation apparaissent. Les cours de l'échalote sont inférieurs à la moyenne quinquennale. Pour l'endive, les rendements sont faibles.

Le **déficit commercial français pour les légumes frais s'est réduit de 3% en 2019 par rapport à 2018**. Les exportations françaises des légumes d'été progressent grâce à la tomate et à la courgette, permettant au déficit de se réduire pour la tomate. Les choux-fleurs et brocolis sont en cinquième position des fruits et légumes frais les plus exportés. Pour la **Bretagne, les ventes à l'exportation, de légumes frais et pommes de terre s'élèvent à 206 millions d'euros en 2019 (+14% en un an)**. L'Allemagne arrive en tête des destinations (20% du total) en hausse de 9%. Arrivent ensuite l'Italie (13%) et les Pays-Bas

(9%), ce dernier pays en progression de 20% devant le Royaume-Uni qui, pour sa part, perd une place. D'un montant de plus de 17 millions d'euros, les achats britanniques sont proches de la stabilité en 2019, mais sont inférieurs de 36% à ceux de 2016. Malgré une progression de 9%, seules 23% des exportations bretonnes de légumes sont à destination des pays tiers, l'Égypte étant le premier client (moins de 6% des exportations totales bretonnes de légumes).



Les éléments de marché à surveiller en 2020

Effet attendu sur le marché

Le Royaume-Uni est le 4^e client de la Bretagne en légumes frais en valeur. L'éventuelle mise en place de droits de douane dans le cadre du Brexit pourrait entraîner une diminution de ses achats à la Bretagne.



Avec l'épidémie de Coronavirus que connaît la France, le consommateur privilégie les féculents au détriment des légumes frais.



ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

La production de légumes en **production biologique** confirme son envol. Aujourd'hui cela **concerne 893 fermes en Bretagne et 5 657 ha. Cela comprend 927 ha en conversion** (dont 484 ha en première année de conversion). La Bretagne est la première région française de production de légumes biologiques. Compte tenu des données de l'Observatoire de la production bio pour le 1^{er} semestre 2019, avec 234 nouvelles fermes bio bretonnes au, dont plus d'un quart en légumes, la production de légumes devrait continuer son développement.

Face aux exigences des consommateurs, la **filière doit poursuivre son évolution afin de répondre à la demande sociétale** sous plusieurs aspects. Concernant les **attentes environnementales**, les quatre leaders bretons du marché de la

tomate ont mis en place une gamme commune de tomates « cultivées sans pesticides ». Prince de Bretagne va proposer du chou-fleur cultivé sans pesticides de synthèse de la plantation à la récolte. Celui-ci va être testé par une douzaine de producteurs cette saison. Cela pourrait représenter 2 millions de têtes sur un potentiel de 103 millions de têtes. Selon le Baromètre de confiance réalisé par FranceAgriMer, les résidus restent la première source d'inquiétude des français, mais on observe un recul de 4 points entre 2018 et 2019.

Un autre axe est **d'apporter plus de praticité aux produits**. Jusqu'à présent commercialisés en colis bois de 6 kg, en sacs de 10 (à 90%), 5 ou 1 kg, Prince de Bretagne propose depuis cette année des cocos, prêts à cuire, en barquette de 220 grammes. Cependant, pour l'instant, sous cette forme ils ne peuvent bénéficier de l'AOP « coco de Paimpol », le cahier des charges est donc en cours de modification. Ce nouveau mode de commercialisation devrait permettre de redynamiser la demande du consommateur.

Le **consommateur a aussi des attentes importantes vis-à-vis de l'emballage**, soit en réduisant au maximum l'impact des emballages, soit en limitant leur utilisation, mais aussi leur poids, en privilégiant les matières organiques (bois, carton, papier recyclé) et le plastique recyclable, biosourcé et biodégradable. Les opérateurs de la filière y travaillent.



Nathalie Le Drézen

nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

LÉGUMES TRANSFORMÉS



Naissance d'un géant

La météo a une fois de plus beaucoup influencé le niveau des récoltes en 2019 en Bretagne. Les quantités récoltées ne sont malgré tout pas catastrophiques mais souvent en deçà des attentes de début de saison. L'année 2019 est marquée par la validation du rapprochement entre Triskalia et Groupe d'aucy qui donnera naissance à Eureden. Celui-ci devient de fait l'acteur majeur de la filière régionale.

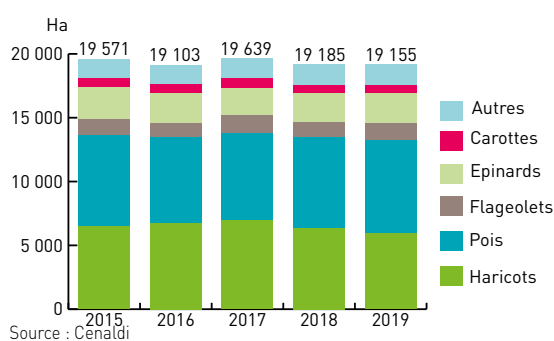
7 354 HA

C'est la surface de pois semée en Bretagne en 2019



SURFACES SEMÉES

◆ Des surfaces semées de légumes transformés stables en 2019 en Bretagne

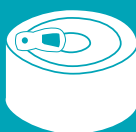


Les surfaces semées de légumes transformés en Bretagne s'établissent à 19 155 ha en 2019. C'est quasiment stable par rapport à l'année précédente et en baisse de 2 % par rapport à 2015. Le pois est le légume le plus semé en Bretagne avec 7 354 ha en 2019 suivi par le haricot à 5 934 ha. Les surfaces de pois ont augmenté de 3 % l'année passée par rapport à 2018 alors que celles des haricots ont régressé de 8 %. Epinards, flageolets et carottes sont trois autres légumes importants. Sur les cinq dernières années, les épinards sont le légume qui a vu ses surfaces le plus reculer en Bretagne alors que pour les légumes « autres », celles-ci se sont accrues de 6 %.

109 050 TONNES

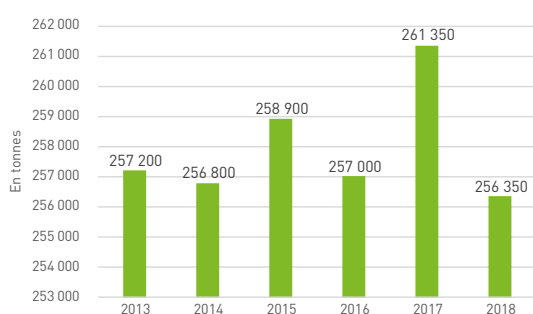
½ brut

Volume de légumes en conserve utilisé en RHD en 2018



DYNAMIQUES DE MARCHÉ

◆ Des volumes de légumes surgelés utilisés en RHD qui fluctuent en France



Les deux grands débouchés des légumes transformés sont la consommation à domicile et la restauration hors domicile (RHD). La RHD s'approvisionne préférentiellement en surgelés dont elle absorbe la moitié de la consommation nationale (520 000 tonnes). Le graphique ci-contre montre que les ventes fluctuent d'une année sur l'autre. En 2018, les volumes sont au plus bas depuis cinq ans à 256 000 tonnes.

En conserve, la RHD ne représente que 15 % des achats totaux. Les volumes sont nettement à la baisse depuis un certain nombre d'années. En 2018, 109 050 tonnes ½ brut sont utilisées en RHD sur une consommation totale nationale de 760 000 tonnes.

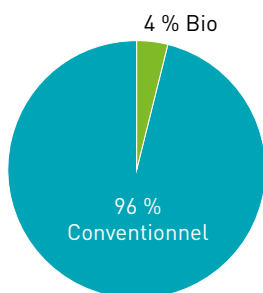
4 850 TONNES

C'est la quantité de légumes bio importée pour être transformés dans les usines en France



AUTRES ÉLÉMENTS

◆ 3 000 ha de surfaces françaises de légumes destinés à la transformation sont consacrés au bio



Les surfaces de légumes bio semées en France continuent de croître. Elles atteignent 3 000 ha en 2019. Cela représente désormais 4 % des surfaces nationales. Le bio représente aussi 3 % des fabrications françaises de conserve, soit 15 000 tonnes ½ brut et 4 % des surgelés, soit 16 000 tonnes. Cette offre couvre la quasi-totalité des besoins en conserve mais seulement 60 % en surgelés. En France, 1 foyer sur 5 consomme des légumes bio en conserve pour un budget moyen de 9 €/an. C'est la même proportion en surgelés avec un budget de 10 €/an. En surgelés, le secteur de la restauration scolaire représente la moitié des achats bio de la RHD.

LE BILAN DE CAMPAGNE 2019

Les conditions climatiques ont une nouvelle fois été très particulières au cours de la campagne de 2019 : alternances de chaleur intense, rafales de vent, périodes assez fraîches et arrosées. Cela a affecté les récoltes des légumes même si les situations sont contrastées selon les zones de production.

En pois par exemple, la récolte a démarré mi-juin et s'est terminée début août. La météo a généré un taux d'abandon de 5 %, ce qui explique en grande partie le déficit de 6 % entre le volume global et les attentes de début de campagne. Les premières récoltes étaient particulièrement mauvaises puis elles se sont améliorées en seconde partie de saison. Alors que les surfaces semées étaient en hausse de 4 % par rapport à 2018, **le volume final est 12 % supérieur à 2018** grâce à un rendement moyen bien meilleur.

En haricot, les récoltes ont commencé mi-juillet et se sont achevées en

octobre. Après de bons rendements en 2018, les surfaces emblavées sont en baisse de 5 %. Comme en pois, le début de campagne est très médiocre puis les rendements se sont bien améliorés par la suite. Au final, **les volumes sont 4 % au-dessous des attentes**, là encore en grande partie du fait des taux d'abandon élevés (8 %).

En flageolets, les volumes récoltés sont en hausse de 7 % par rapport à 2018 grâce à des surfaces semées qui s'accroissent de 9 %.

Les éléments de marché à surveiller en 2020	Effet attendu sur le marché
Le Coronavirus. Les achats de légumes transformés par les foyers sont en forte hausse pendant l'épidémie. Ceux-ci devraient cependant refluer une fois la situation normalisée.	
Les conditions météorologiques devraient une nouvelle fois être déterminantes dans le déroulement de la campagne. Aurons-nous enfin des conditions « classiques » pour la région ?	
Au niveau français, les prévisions concernant le nombre d'hectares semés seraient légèrement en hausse pour 2020.	

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

Triskalia et Groupe d'aucy ont obtenu en 2019 l'accord de l'Autorité de la concurrence pour leur projet de fusion. **Ce rapprochement va donner naissance au groupe Eureden.** Il vise notamment à un renforcement de leur branche légumes. Les deux coopératives disposent d'activités et d'outils complémentaires en produits appertisés, surgelés et élaborés, de l'amont à l'aval. Cette union est effective depuis le 1^{er} janvier 2020. La fusion des coopératives interviendra quant à elle « au 1^{er} janvier 2021 ».

Du fait de cette fusion, **le groupe coopératif Clal St Yvi a décidé de quitter l'UOPLI.** Cette structure regroupait les trois organisations de producteurs (OP) présentes en Bretagne : Triskalia, Cecab et Clal St Yvi. Triskalia et Cecab devant fusionner en 2021 en même temps que l'apparition du nouveau

groupe Eureden, Clal St Yvi ne souhaitait pas se retrouver seul face à une OP représentant plus de 90 % des surfaces régionales de légumes transformés.

Triskalia obtient la certification environnementale de niveau 2 en 2019 par le biais de sa démarche Agriconfiance. **Groupe d'aucy est également détenteur de cette certification** pour sa filière légumes transformés. Le nouveau groupe Eureden sera donc en mesure de proposer ses légumes transformés à la restauration collective publique en rentrant dans le cadre des 50 % de produits bio, de qualité et durable fixé par la loi Egalim.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Eureden devient l'acteur majeur de la filière légumes transformés en Bretagne : son OP comptera l'essentiel des surfaces régionales et le groupe détient aussi la majorité des outils industriels bretons. Comment vont évoluer les relations entre ce groupe et les autres acteurs du secteur tels qu'Ardo et Greenyard Foods ?

L'irrigation demeure un sujet stratégique pour la filière. Les professionnels du secteur ont créé une structure régionale chargée de défendre leurs intérêts au niveau de la Bretagne.

Arnaud Haye
arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr





Le calme avant la tempête

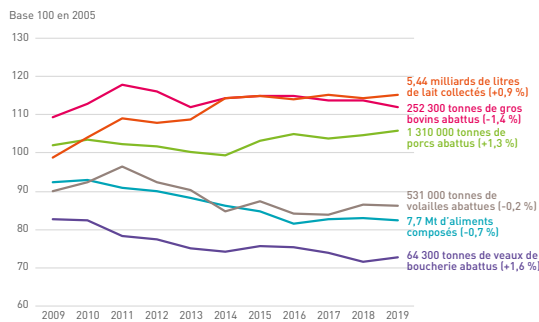
Dans la poursuite des années précédentes, les industries agroalimentaires (IAA) bretonnes font preuve de résistance. L'emploi est un enjeu fort pour ce secteur qui souffre d'un manque d'attractivité. Avec l'arrivée du Coronavirus début 2020, l'appel à la mobilisation des salariés des IAA est incontournable pour assurer l'alimentation des Français ; en fonction de leurs débouchés toutes les d'entreprises ne sont pas impactées de la même façon.

+5 % SUR UN AN de chiffre d'affaires en 2019 d'après l'enquête auprès d'IAA bretonnes de la Banque de France



ACTIVITÉ

◆ **Activité record dans l'industrie laitière et porcine, stabilisation en volailles en 2019**



Source : Agreste, Draaf Bretagne SAA, Données provisoires 2019, La Coopération Agricole Nutrition Animale et Snia

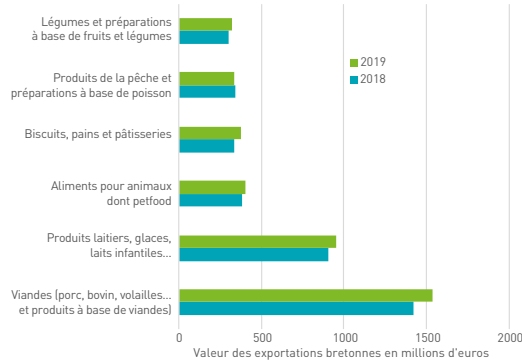
En 2019, en Bretagne, le rythme de croissance des abattages de porcs s'accélère (+1,3 % sur un an après +0,9 % entre 2017 et 2018), atteignant un nouveau record.

Les abattages de volailles de 2019 se stabilisent à un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années (527 000 tonnes). Ces chiffres ne doivent pas pour autant occulter la chute des abattages de dinde (-4,4 % sur un an).

Les livraisons de lait à l'industrie bretonne sont cette année à un niveau encore jamais atteint, supérieur à celui de 2017, à plus de 5,44 milliards de litres collectés. Dans ce sillage, les usines des fabricants d'aliment pour le bétail enregistrent un niveau d'activité 2019 inférieur à celui de 2017 et 2018.

MARCHÉ

◆ **Des marchés à l'exportation dynamiques en 2019, tirés par les viandes de boucherie et les produits laitiers**



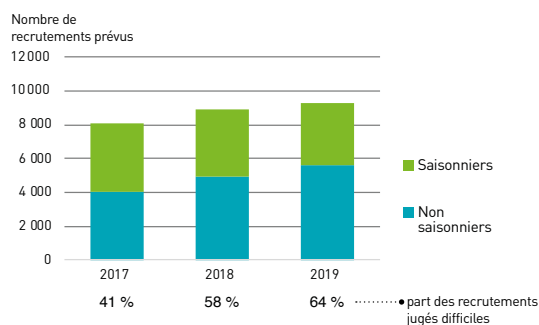
Source : Douanes

Les exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes de 2019 sont en hausse de 3,4 % sur un an. Avec plus de 4,6 milliards de ventes à l'étranger, c'est la seconde meilleure performance du secteur après 2017. Le solde commercial breton s'améliore de près de 200 M€ (à 1,6 Mrd€) grâce à cette dynamique positive à l'export et au recul des importations (-1,4 % en valeur sur un an).

Trois filières majeures de l'agriculture et de l'agroalimentaire bretonnes portent cette dynamique : les viandes (1 539 M€), les produits laitiers (953 M€) et les légumes frais et transformés (323 M€), assurant 61 % des ventes en 2019. Le développement à l'export du secteur industriel de la boulangerie-pâtisserie et biscuiterie se poursuit. Il a multiplié par 3 ses ventes en cinq ans.

EN COMPLÉMENT

◆ **Des difficultés de recrutement qui s'accroissent dans les IAA bretonnes en 2019**



Source : Pôle emploi, enquête BMO (Besoins en main d'œuvre), toute taille et artisanat commercial compris

Les IAA bretonnes ont mobilisé 72 118 salariés au 4^e trimestre 2019 (+487 postes entre le 1^{er} et le 4^e trimestre 2019) et 11 300 intérimaires* (+0,6 % en un an sur 11 mois). Le recours à l'intérim a été moins soutenu qu'entre 2017 et 2018.

L'emploi se stabilise ces dernières années après une progression quasi continue depuis 2014. Il s'agit d'un enjeu fort pour les IAA car il peut grever la capacité de production et mettre à mal le développement de l'activité. Des secteurs (industrie des viandes...) sont particulièrement confrontés à des difficultés de recrutement du fait notamment du manque d'attractivité de certains de leurs métiers. 64 % des recrutements sont jugés difficiles ; un phénomène accentué par un contexte économique qui s'améliore, un renforcement de l'emploi salarié et un taux de chômage bas.

* en équivalent temps plein en moyenne sur 11 mois de 2019 (Données corrigées des variations saisonnières - CVS)

2ND
La Chine arrive cette année en seconde position dans le palmarès des destinations des produits agricoles et agroalimentaires bretons

64 %
des recrutements sont jugés difficiles dans les IAA bretonnes



LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Dans un contexte économique international moins porteur, marqué par les tensions commerciales (conflit sino-étasunien notamment), l'économie française fait preuve de résilience avec un PIB qui atteint 1,3% en 2019, contre 1,7% en 2018. La consommation des ménages est robuste sur le marché intérieur selon l'INSEE, portée par des mesures budgétaires, une inflation contenue et davantage d'emploi. **Pour autant les dépenses alimentaires sont cette année encore en repli** (-1,8% en 2019 après -1,4% un an plus tôt ; y compris tabac).

Sur le marché intérieur les négociations commerciales, qui se sont déroulées en début d'année, ont fait l'objet de tensions, avec toutefois des avancées dans certains secteurs comme le lait. Sous la pression de la hausse du prix du porc, les acteurs de la charcuterie-salaison ont obtenu, en cours d'année, la renégociation de leurs contrats avec la grande distribution.

A l'international, les produits bretons ont toutefois été très demandés à l'export, la croissance en valeur des exportations le confirme. En témoignent les chefs d'entreprises bretons, dans le cadre de l'enquête de la Banque de France également ; ils tablent sur une hausse de leur chiffre d'affaires à l'export de 5,9% par rapport à 2018. Cette année, de nombreuses entreprises bretonnes

de divers secteurs (biscuiterie, PAI...) ont affirmé leurs ambitions d'augmenter la part de leur chiffre d'affaires à l'export.

La Chine a particulièrement été aux achats pour la viande de boucherie (244 M€ ; +76% sur un an) dont porcine, son cheptel étant décimé par la Fièvre Porcine Africaine. Regain d'intérêt chinois aussi pour les produits laitiers, 93% de la valeur des exportations bretonnes de produits lactés pour nourrissons incombent à ce pays.

Vigilance, toutefois, car ces marchés comportent aussi des risques à plus ou moins long terme. Après l'inattendu de la fermeture du marché alimentaire russe en 2014, une nouvelle déstabilisation pourrait venir de l'issue du Brexit qui s'est fait attendre tout au long de l'année.

Les éléments de marché à surveiller en 2020

Effet attendu sur le marché

Pour 2020, toutes les projections macroéconomiques publiées en amont de la montée en puissance du Coronavirus hors des frontières chinoises sont à reconsidérer. D'après l'enquête de la Banque de France, pour 2020, certains industriels anticipaient des avancées de leur chiffre d'affaires presque au niveau de celles de 2019 (+3,0% sur un an). Rappelons que l'Italie est le principal client des exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes. Quel impact les mesures de confinement de ce pays auront sur les flux ?

?

A court terme, la gestion de la crise sanitaire du Coronavirus sur le territoire français impacte les IAA. Elles font face à une consommation euphorique en grande distribution mais qui devrait se réguler sur la durée, une restauration hors domicile à l'arrêt du fait du confinement et un export au ralenti, à cause d'une chaîne logistique perturbée.

?

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

Les tensions commerciales accrues liées à un regain de protectionnisme (application de droits de douane) de la part de certains pays, l'issue incertaine des négociations sino-américaines et l'absence de visibilité sur la date et les modalités du Brexit... ont animé l'année 2019.

Une année finalement plus positive qu'espérée. Les chefs d'entreprises des IAA bretonnes, enquêtés par la Banque de France, constateraient une hausse plus conséquente de leur chiffre d'affaires (+5% sur un an exprimé en janvier 2020 contre +2,8% estimé en janvier 2019). Les chiffres d'affaires seraient en hausse sensible plus particulièrement dans la transformation de la viande de boucherie et de volaille ainsi que dans la fabrication des produits laitiers. L'activité agroalimentaire bretonne a fait preuve de vigueur notamment avec des accélérations aux 1^{er} et 3^e trimestres 2019, alors qu'elle est restée stable au niveau national (-0,1% en 2019, mesurée sur 12 mois glissants par l'ANIA ; après un recul de 1,5% en 2018). Toutefois cette évolution positive ne doit pas occulter le fait que cette intensification de l'activité ne se concrétiserait pas dans toutes les filières et pour toutes les entreprises. Enfin les sentiments des industriels, quant à la rentabilité des entreprises, sont plus tranchés (41% en diminution et 32% en augmentation entre 2019 et 2018) car elle reste conditionnée à leur capacité à répercuter dans leurs tarifs les hausses du prix de leurs matières premières.

Du point de vue des investissements, les industriels se sont mobilisés. Les enquêtes de la Banque de France montrent une hausse de 2,6% du montant global de ces dépenses sur un an.

L'année 2019 ne recense pas de crise majeure, comme cela a pu l'être les années précédentes (fipronil et poudres de laits infantiles en 2017). **Toutefois, nous le savons en ce début d'année 2020, c'est le calme avant la tempête** qui arrive avec l'impact de l'expansion de l'épidémie mondiale de Coronavirus. La France est touchée et s'organise, comptant sur la mobilisation des salariés de l'agroalimentaire pour nourrir les Français. Si l'heure est à la gestion du court terme, pour autant il faudra rapidement travailler à la reprise de l'activité dans un cours plus normal. Les sorts des entreprises risquent d'être bien différents en fonction de leur capacité de rebond (économique et financière) sur leurs marchés, mais aussi qu'elle soit adossée à un groupe ou selon la nature de leurs capitaux.

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Les industriels se montrent toujours prêts à embaucher. Aux problèmes de compétitivité s'ajoute la faible attractivité dont souffre le secteur et qui peut se révéler impactant pour le maintien de l'activité. Cet enjeu ressort d'autant plus dans le contexte perturbé du 1^{er} trimestre 2020 dans lequel se retrouvent les industriels. Si des entreprises vont trouver les ressources, en interne ou collectivement pour s'adapter, d'autres seront moins agiles. Du point de vue social et de l'image du secteur vis-à-vis du consommateur, il y aura un avant et un après Coronavirus.

Julie Rio

Julie.rio@bretagne.chambagri.fr





Renouveler, embaucher

La transformation de la structure de l'emploi agricole est à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Elle se traduit par une substitution du travail familial par du travail salarié, de nouvelles formes d'emploi et d'organisation du travail. Pour conserver une présence agricole forte en Bretagne, le secteur doit pouvoir répondre à deux enjeux quantitatifs majeurs : renouveler ses chefs d'exploitation et recruter des salariés agricoles.

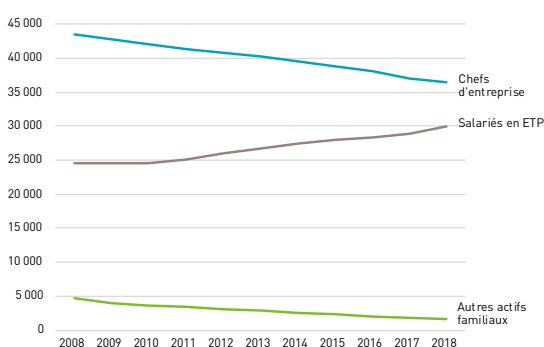
44 %

C'est la part de l'emploi salarié dans l'emploi agricole breton en 2018.



GRANDES TENDANCES

◆ 68 108 actifs agricoles en 2018 en Bretagne, soit +0,5 % sur un an



Source : MSA

Le nombre d'actifs familiaux continue de diminuer (-2 % en 2018). Parmi eux, les chefs d'exploitation perdent 1,5 % de leurs effectifs. Ils sont 36 498 en 2018. Quant aux autres actifs familiaux (conjoints collaborateurs et aides familiaux), leur nombre baisse de 12,9 %. Les salariés agricoles sont 30 005 en équivalents temps plein (ETP) en 2018. Ce chiffre augmente assez fortement (+3,8 % sur un an). Entre 2010 et 2018, le salariat a progressé en moyenne de 2,5 % par an, après une évolution plus modérée au début des années 2000. En 2018, le nombre moyen de salariés agricoles est de 40 600, avec un effectif variant de 34 000 à 47 000 en fonction de la saisonnalité des activités agricoles.

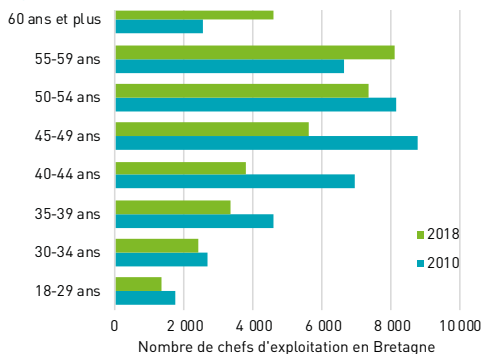
20 000

C'est le nombre d'agriculteurs bretons âgés de plus de 50 ans en 2018.



RENOUVELLEMENT

◆ Un vieillissement de la population des agriculteurs



Source : MSA

En 2018, en Bretagne, 55 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 35 % ont plus de 55 ans. Ces pourcentages étaient respectivement de 41 et 22 % en 2010, ce qui traduit le vieillissement de cette population. Les nombreux départs se traduisent en parallèle par une dynamique assez soutenue en termes de création / reprise d'exploitations agricoles avec 757 installations de jeunes agriculteurs de moins de 40 ans en 2018. Néanmoins, le renouvellement des exploitants agricoles n'est que partiel puisqu'en moyenne, seulement un jeune s'installe suite au départ de près de trois agriculteurs (départs en retraite et départs anticipés).

MARCHÉ DU TRAVAIL

◆ 2 112 offres d'emploi collectées en 2019

Secteur de production	Offres enregistrées en 2019
Maraîchage	588
Elevage bovin lait et viande	549
Elevage porcin	400
Machinisme	171
Horticulture, pépinière, arboriculture	106
Polyculture élevage	97
Aviculture	94
Paysage, forêt et espaces verts	66
Divers	41
Total	2 112

Source : Anefa Bretagne

En 2019, 1 271 employeurs ont déposé 2 112 offres d'emploi de salariés agricoles dans les bourses d'emploi des Anefa de Bretagne (soit 3 585 postes, une même offre pouvant concerner plusieurs postes, ce qui est notamment le cas en maraîchage).

Ce chiffre est en hausse de 8,5 % sur deux ans, ce qui traduit la dynamique de croissance des besoins en salariés agricoles. Malgré tout, il est en baisse par rapport à 2018, année exceptionnelle où le nombre d'offres avait atteint 2 270.

Une offre sur cinq correspond à une création de poste et 53 % des offres proposent des emplois durables (CDI et CDD de plus de six mois).

4

C'est le nombre de mois qu'il faut en moyenne pour recruter un salarié en élevage en Bretagne.



LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

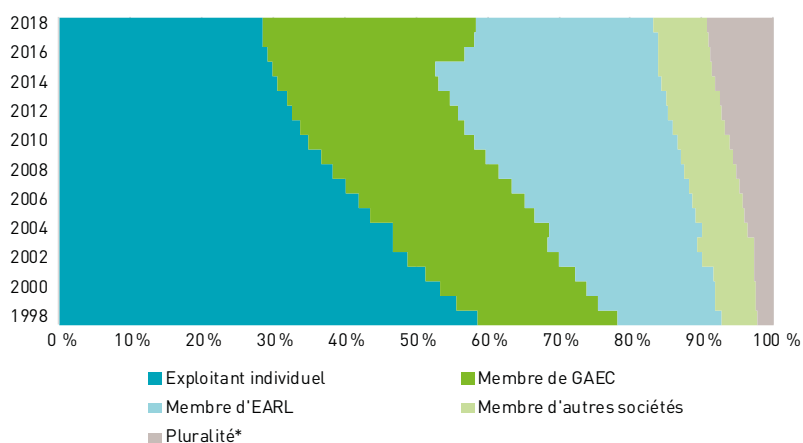
Pour la première année depuis de nombreuses décennies, l'emploi agricole n'a pas diminué en Bretagne en 2018. Il a même légèrement progressé (+0,5 %). Cette évolution s'explique par une plus forte progression en valeur du salariat (+1 107 ETP) par rapport à la diminution du nombre d'actifs familiaux (-790, dont -552 chefs d'exploitation).

La structure de l'emploi en agriculture évolue donc puisque **les salariés prennent une place de plus en plus importante dans les exploitations**, compensant ainsi en partie la baisse de la main d'œuvre familiale. Le salariat permet également aux agriculteurs en surcharge de travail de se dégager du temps libre. Dans ce contexte, les solutions facilitant l'accès à la main d'œuvre salariée se développent avec le recours à des prestataires de service (services de remplacement, entreprises de nettoyage, ETA, Cuma) ou l'embauche via des groupements d'employeurs.

Le développement des exploitations sous forme sociétaire avec plusieurs associés est une autre tendance forte qui modifie

l'organisation du travail dans les exploitations. Ce modèle présente de multiples avantages qu'ils soient économiques (s'agrandir pour optimiser les outils de production, répartir les risques financiers, faciliter la transmission du capital) ou organisationnels (éviter l'isolement sur l'exploitation, pouvoir se remplacer mutuellement, gérer la complémentarité des compétences).

◆ **La part des agriculteurs en société est passée, en Bretagne, de 41 % en 1998, à 62 % en 2008 et 72 % en 2018**



* Pluralité : exploitants chefs sur plusieurs exploitations relevant de statuts juridiques différents.
Source : MSA

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

Deux problématiques majeures touchent particulièrement le secteur agricole depuis plusieurs années.

La première touche au renouvellement des agriculteurs. Le nombre des départs en retraite d'agriculteurs est en hausse depuis le début des années 2010 : il est de l'ordre de 1 500 à 1 700 par an actuellement (estimations à partir des données MSA) et devrait encore augmenter dans les prochaines années. Même si le nombre d'installations est en hausse ces dernières années, il ne permet pas de compenser les départs. L'installation devient une opération de plus en plus compliquée : coût important de la reprise dans un contexte où la taille des outils de production à reprendre est de plus en plus importante, accès parfois difficile au

foncier, parcours vers l'installation moins facile pour les personnes non issues du milieu agricole, multiplicité des compétences requises, contraintes liées aux règles d'urbanisme, manque d'adéquation entre les outils à reprendre et le souhait des candidats à l'installation... Les cessations d'activité qui ne conduisent pas à l'installation d'un nouvel agriculteur, concourent soit à l'agrandissement des structures existantes soit à la perte de terres agricoles. Or, les terres agricoles qui partent à l'artificialisation ne reviennent jamais vers l'agriculture.

D'autre part, **le recrutement des salariés agricoles devient un réel facteur limitant pour l'activité agricole. L'image parfois négative du grand public vis-à-vis du secteur agricole (métiers difficiles, crises agricoles à répétition...) et surtout la méconnaissance des potentialités d'emplois salariés en agriculture sont un frein à l'arrivée de candidats pour les postes proposés.** Certains profils manquent particulièrement, comme les salariés en élevage. Si les difficultés de recrutement sont récurrentes depuis de nombreuses années en productions porcine et avicole, elles sont plus nouvelles en production laitière. Alors qu'il n'y avait que très peu d'emplois salariés en lait il y a une quinzaine d'années, c'est maintenant le secteur de l'agriculture où le plus d'offres d'emplois sont déposées dans les bourses d'emploi des Anefa de la région (hors offres d'emplois saisonniers). Ainsi en 2019, 360 offres d'emploi concernaient des agents d'élevage laitier et 112 des techniciens d'élevage laitier.



Anne Bertagnolio
anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr



Une réelle dynamique mais quelques incertitudes

La production d'énergie renouvelable en agriculture continue de progresser mais avec des dynamiques différentes suivant les filières. La méthanisation connaît un fort développement des projets en injection dans les réseaux de gaz. Le photovoltaïque progresse aussi mais désormais plus en autoconsommation qu'en vente totale. Quant au bois, le nombre de chaudières augmente mais le développement futur reste conditionné à la consolidation des filières locales.

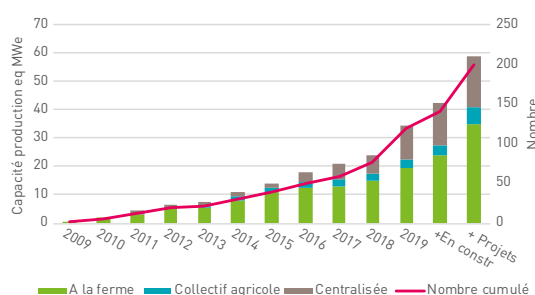
478 GWh

de production d'énergie à partir du biogaz. La moitié sous forme d'électricité, l'autre sous forme de gaz injecté



MÉTHANISATION

◆ Unités de méthanisation en Bretagne

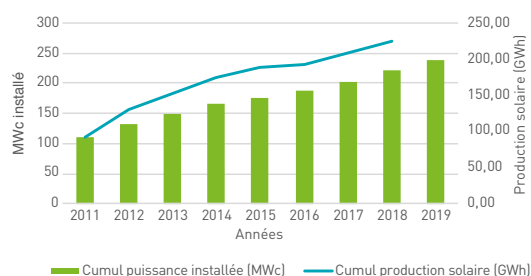


Source : Crab - Aile 2019

Avec 42 nouvelles unités en 2019, le nombre d'installations bretonnes en fin d'année était de 130, dont 109 agricoles. La majorité reste des unités en cogénération (98), produisant de l'électricité pour une puissance installée de 30 MWe, soit une production estimée de 242 GWh. En injection gaz dans les réseaux, 20 unités sont déjà en fonctionnement pour une capacité d'injection de 2 670 m³/h (équivalent à 668 kWe) soit une production de 236 GWh. Une trentaine de projets sont bien avancés dont 80 % d'origine agricole, représentant 250 GWh de production supplémentaire de gaz à très brèves échéances. Plusieurs petites unités en couverture de fosse fonctionnent aussi en autoconsommation chaleur.

PHOTOVOLTAÏQUE

◆ Total des installations photovoltaïques en Bretagne

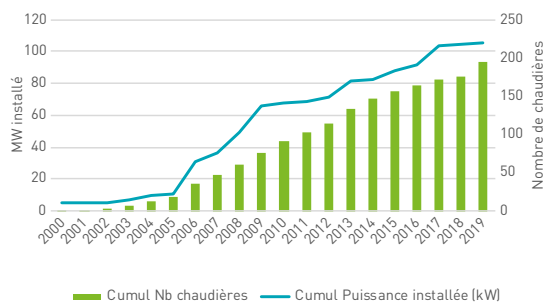


Source : Données Enedis 2018

Le photovoltaïque poursuit son développement en Bretagne, même si l'ensoleillement n'est pas forcément très élevé. Depuis 2019, les installations ne se développent plus seulement pour vendre de l'électricité, mais aussi pour auto-consommer l'énergie. Le coût de production (inférieur à 10 c€/kWh) se révèle inférieur au prix d'achat de l'électricité en exploitations agricoles (12 à 13 c€/kWh en élevage laitier). Sous réserve que le profil de la consommation soit pertinent, l'augmentation de l'autoconsommation devrait se poursuivre, même si depuis mars 2020, il est possible de bénéficier du tarif de vente règlementé photovoltaïque (10,51 c€/kWh au 1^{er} trimestre 2020) jusqu'à 300 kWc.

BOIS

◆ Total des chaudières bois en Bretagne



Source : Données Aile 2019

195 chaudières bois agricoles dont 174 en élevage et 21 en serres étaient répertoriées fin 2019. Elles représentent une puissance de 105 kW (80 % en serre et 20 % en élevage) utilisant un peu plus de 100 000 t de bois (soit environ 315 GWhth). La dynamique reste assez régulière en élevage, soutenue par le plan bois énergie Bretagne mais est aujourd'hui quasiment nulle en serre. D'une manière générale, le faible prix de l'énergie fossile et en particulier du gaz rend les gros projets bois difficilement compétitifs. La part de bois bocage produit par les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) reste stable, autour de 18 000 t/an et alimente préférentiellement des installations de collectivités.

LES DYNAMISMES DE MARCHÉS EN 2019

Le développement de la méthanisation reste très dépendant de l'attractivité des tarifs de rachat de l'électricité et du gaz. Celui de l'électricité est en baisse régulière tous les trimestres depuis mi 2018. Celui du gaz reste fixe à un niveau assez élevé, mais est annoncé à la baisse à partir de mi 2020. L'année 2019 a donc connu une accélération des projets d'injection, anticipant les évolutions à venir. Cela a été rendu d'autant plus facile que des dispositifs de maillages et de rebours ont facilité les conditions de raccordement au réseau. **Les aides à l'investissement ont continué de baisser mais sont restées disponibles pour les plus petits projets à la ferme.**

Pour le photovoltaïque, le prix de vente du kWh a été stable en 2019 pour les installations comprises entre 36 et 99 kWc sur le 1^{er} semestre avant de chuter à 10,51 cts€/kwh (-1,6 cts€) au 1^{er} janvier 2020. Ceci a eu tendance à freiner le développement des installations en vente totale sur bâtiment. Parallèlement, les installations entre 9 et 36 kWc ont conservé le même prix de vente, mais la rentabilité de ce type d'installation reste faible au vu des investissements requis. **L'auto-consommation a par contre pris son envol.** Cela tient au fait du croisement entre le prix d'achat de l'électricité

(12 – 13 c€/kWh) et le coût de production du kWh photovoltaïque à la ferme (moins de 10 c€/kWh en moyenne sur 20 ans). Une aide à l'investissement du Conseil régional de Bretagne a également permis de renforcer l'attractivité de cette solution.

Pour le bois, le développement reste conditionné à la compétitivité vis-à-vis des énergies fossiles ainsi qu'à la disponibilité de la ressource. Les chaudières en élevage essentiellement alimentées en bois auto-produit ont poursuivi leur développement. Les plus gros projets, notamment ceux portés par les collectivités, sont par contre beaucoup moins compétitifs. **Au niveau de la production du bois bocage, l'étape de la labellisation du bois de haie a été une étape importante pour permettre à la filière de se différencier par rapport à la concurrence du bois importé.**

Les éléments de marché à surveiller en 2020	Effet attendu sur le marché
Biogaz : le tarif de rachat du biométhane est annoncé à la baisse en 2020. L'impact devrait être plus limité pour les installations agricoles utilisant plus de 60 % de déjection animale (-4 à -5 %) et plus pour les autres (-12 à -15 %).	
Solaire : poursuite du développement de l'autoconsommation, avec l'appui des aides du Conseil régional. L'attractivité du prix d'achat de l'électricité pour les installations entre 100 et 300 kWc pourrait relancer le photovoltaïque en vente totale.	
Bois : la labellisation progressive du bois de haie devrait conforter les filières territorialisées et replacer le bois comme solution cohérente pour les collectivités engagées dans les PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire).	

ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) prévoit un développement de la méthanisation de 6 TWh d'ici 2023 et de 14 à 22 TWh en 2028. Au niveau Bretagne, **le Pacte biogazier breton a été adopté en septembre** avec pour objectif que, dès 2025, la production de biométhane représente 10 % de la consommation gaz de la Région (1700 GWh).

Succès du dispositif d'aide à l'investissement pour l'auto-consommation en photovoltaïque mis en place par le Conseil régional, avec 160 dossiers déposés dans l'année. Mise en place d'un **dispositif d'achat groupé auprès d'une sélection de fournisseurs agréés par l'APEPHA** (Association des producteurs photovoltaïques agricoles) pour toute installation agricole.

Création du label « Haie » pour le bois bocage, destiné à favoriser une gestion durable de la ressource et à identifier le bois bocage produit par les agriculteurs. Initialement porté au niveau Bretagne, ce label a pris une dimension nationale.



LES ENJEUX DES FILIÈRES POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

En méthanisation, la forte dynamique de 2019 est en partie liée à l'anticipation du changement du tarif de rachat du gaz prévue pour 2020. **Le développement en 2020 risque donc de ralentir.** De plus, à travers la PPE, le gouvernement conditionne le développement futur de la filière à des objectifs de productivité plus importants, qui pourraient pénaliser les unités moyennes. On entre donc dans une période plus incertaine.

Le photovoltaïque devrait poursuivre son développement en autoconsommation avec des aides du Conseil régional plus ciblées sur les élevages laitiers. Au niveau de la vente, un tarif attractif pourrait déclencher un regain d'attractivité pour les installations entre 100 et 300 kWc.

Les SCIC ont pour objectif de labelliser la moitié de leur production de bois bocage en 2020, soit 9 000 t. Elles espèrent amener progressivement les financeurs du plan bois à conditionner leurs aides en fonction d'une part minimum d'approvisionnement local. Tous les acteurs de la filière s'accordent sur la nécessité d'améliorer la traçabilité de l'approvisionnement en bois et de favoriser les filières territorialisées.

Hervé Gorius
herve.gorius@bretagne.chambagri.fr

SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ



La Bretagne est (aussi) une terre d'excellence

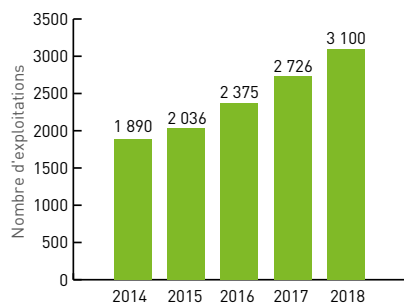
Alors que les productions sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (Siqo) sont de plus en plus prisées par les consommateurs, les filières bretonnes sont engagées depuis longtemps dans cette dynamique. L'année 2019 ne déroge pas à la règle.

3 351

C'est le nombre de fermes bretonnes engagées en bio recensées par l'Orab de Bretagne au 1^{er} juillet 2019

AGRICULTURE BIO

◆ Une croissance continue du nombre d'exploitations bio



Source : FNAB et Agence Bio

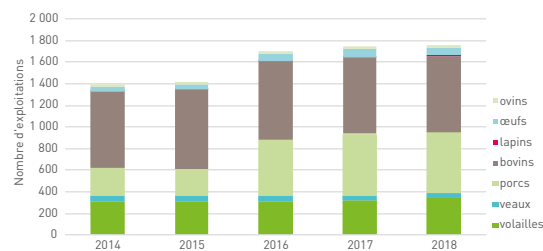
Le nombre d'exploitations engagées en Agriculture Biologique (c'est-à-dire déjà certifiées ou en conversion) ne cesse de croître en Bretagne comme en France. Rien qu'au premier semestre 2019, 234 nouvelles fermes se sont engagées en bio selon l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique. Cela représente une croissance de 7%. Avec 6,9% de surfaces engagées en bio dans sa SAU, la Bretagne se situe à la 7^e place parmi les 14 régions françaises (Outre-mer comprise).

33

c'est le nombre de Siqo actifs en Bretagne. Labels Rouges ou Appellation d'origine, la Bretagne est terre de qualité

AUTRES SIQO

◆ Des exploitations bretonnes engagées dans les productions sous Label Rouge



Source : enquêtes Chambres d'agriculture de Bretagne auprès des Organismes de Gestion

On compte en Bretagne une trentaine de cahiers des charges de production sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine.

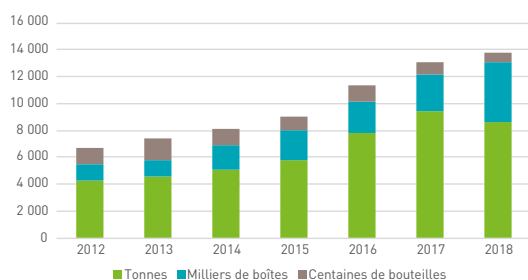
18 d'entre eux permettent de qualifier les productions au regard de leur qualité organoleptique, principalement en viandes et œufs, ce sont les Labels Rouges. Mais la Bretagne compte aussi 13 Labels revendiquant l'origine des produits. Tirés par des appellations historiques comme le Coco de Paimpol par exemple, ce sont près de 1 000 exploitations qui valorisent nos terroirs. Enfin, deux démarches de valorisation d'un savoir-faire traditionnel (Moules de bouchot et Lait de foin) sont présentes en Bretagne.

8 662

C'est le nombre de tonnes de produits alimentaires Label Rouge produit par les industries alimentaires bretonnes en 2018

PRODUITS ALIMENTAIRES SOUS LABEL ROUGE

◆ Production alimentaire labélisée en volumes en Bretagne



Source : enquêtes Chambres d'agriculture de Bretagne auprès des Organismes de Gestion

La Bretagne fabrique également de nombreux produits alimentaires sous Label Rouge. 20 cahiers des charges sont actifs en 2018 et les volumes produits sont en constante croissance. 45 entreprises sont recensées dans l'élaboration et la vente de gammes aussi diverses que la charcuterie, les cidres, les farines ou encore les produits de la mer.



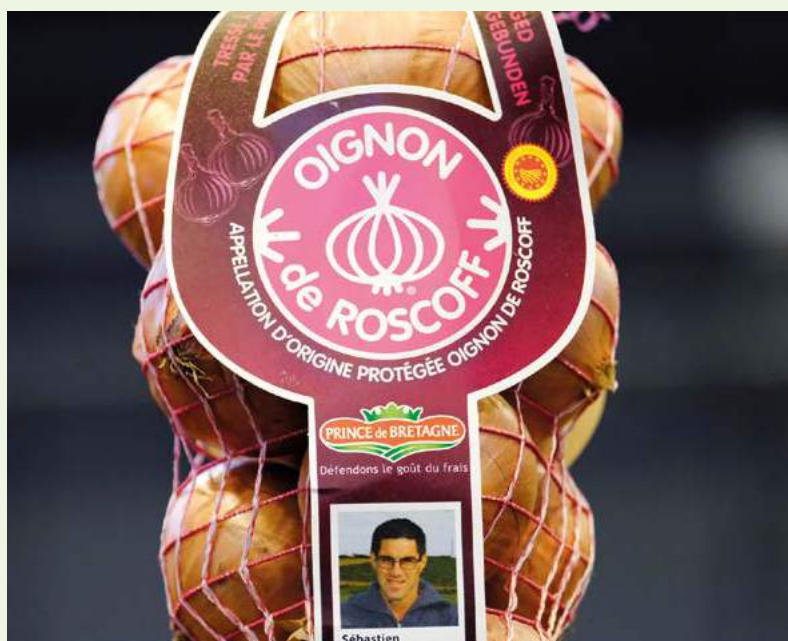
ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE

A RETENIR EN 2019

L'année a été riche pour les Signes d'Indication de la Qualité et de l'Origine. A la croisée des demandes des consommateurs et des réalités de production, les Siqo sont entrés dans une phase de transition.

Côté bio, la bataille de la croissance a réellement démarré en 2019. D'un côté, le réseau de distribution évolue pour suivre l'augmentation du nombre des clients. Le réseau des grandes surfaces notamment, à la peine dans son modèle historique, cherche à capter ce nouveau relais de croissance. Allongement des gammes, conversion des MDD sont les premiers leviers mis en œuvre par les enseignes. Mais les groupes cherchent aussi à concurrencer les distributeurs historiques de la bio en développant leurs propres réseaux de magasins spécialisés. Ces derniers cherchent la parade pour encore mieux fidéliser leur clientèle, en adoptant des techniques éprouvées dans la GMS (développement du drive, du e-commerce...). **D'un autre côté, la nature même de la bio se réinterroge.** Devant l'essor de multiples allégations produits (végan, « sans », bien-être animal...), la bio doit en effet interroger la solidité de son image. Le développement massif risque-t-il de ternir celle-ci ? Faut-il renforcer le cahier des charges ? Au contraire, faut-il rendre la bio plus accessible pour accompagner une réelle montée en gamme de l'alimentation ? L'épisode réglementaire relatif à la possibilité ou non d'utiliser des serres chauffées pour produire des tomates bio aura été en 2019 une illustration très forte de ces questions. Enfin, la permanente attention à l'équilibre entre offre et demande qui garantit aujourd'hui des cours intéressants pour la bio devient un enjeu majeur dans ces temps de forte croissance sous peine de voir poindre une grave crise des prix.

Côté Label Rouge aussi les choses bougent. Principalement constitués de cahier des charges autour de la viande, ces labels font l'objet d'une attention particulière puisque l'interprofession a posé comme objectif, dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, de passer de 3 % à 40 % la production de viande bovine labélisée. Constatant notamment le déficit d'image relative aux nouvelles attentes des consommateurs (environnement, bien-être animal, équité économique des filières...) **les labels rouges de viande bo-**



vine entament une mue en cette année 2019. Ces labels, intrinsèquement basés sur la qualité gustative, devront désormais intégrer par exemple des critères sur l'absence d'OGM, la part d'herbe et de fourrages ou encore l'intégration progressive de l'évaluation du bien-être animal. Afin de soutenir cette croissance importante, il est d'ailleurs désormais obligatoire que l'ensemble des animaux labélisés soient vendus dans le cadre de contrats pluriannuels qui permettront à l'ensemble de la filière d'avoir une visibilité nécessaire à son développement.

Enfin, les démarches d'origine ne sont pas en reste. On notera par exemple que les 11 filières viandes AOP ont constitué une fédération afin de peser d'avantage, **la présence obligatoire de Siqo dans les restaurants collectifs instituée par la loi EGAlim est en effet un enjeu de taille pour elles.**

Comme l'est la capacité d'exporter ces produits d'excellence, la bataille commerciale avec les Etats-Unis ou l'accord France-Chine sur les IGP en novembre en sont de belles illustrations.

Nicolas Debethune
nicolas.debethune@bretagne.chambagri.fr





Pour plus d'informations, consultez les autres publications économiques des Chambres d'agriculture de Bretagne



La Revue de l'Observatoire des IAA

La Revue de l'Observatoire permet la diffusion des ressources de l'Observatoire sur la thématique des IAA en Bretagne. Elle alimente les réflexions stratégiques du secteur agroalimentaire breton et de son amont. Conjoncture régionale (activité, exportations, emploi dans les IAA), vie des entreprises (actualités, investissements, mouvements d'entreprises...), synthèses d'études produites par l'Observatoire et dossiers spécifiques...

Cette publication ainsi que d'autres informations sont disponibles sur le site internet des Chambres d'agriculture de Bretagne : <http://www.bretagne.synagri.com/synagri/iaa-industries-agroalimentaires>



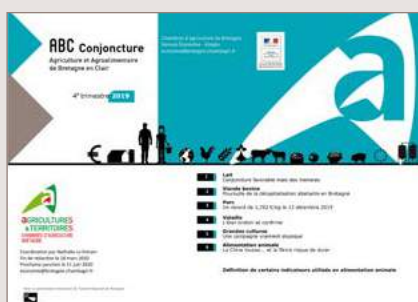
ABC Les chiffres - Edition 2020

En complément de l'ABC Analyse & Perspectives, la plaquette ABC Les chiffres est un condensé des données clés des filières agricoles et agroalimentaires bretonnes. Retrouvez-y les principaux éléments sur la production, l'emploi, les exportations, l'environnement, l'enseignement agricole et la recherche...

Ce document est réalisé avec le soutien financier du Conseil Régional de Bretagne et en étroite collaboration avec de

nombreuses organisations agricoles.

La plaquette est disponible gratuitement, en version française et anglaise, et téléchargeable sur : www.chambres-agriculture-bretagne.fr



ABC Conjoncture

Le Service Économie - Emploi des Chambres d'agriculture de Bretagne publie tous les trimestres une analyse de la conjoncture des filières agricoles bretonnes. Cette publication de 9 pages traite des principales filières : lait, viande bovine, porc, volaille, légumes, grandes cultures, alimentation animale.

Cette note conjoncturelle est disponible gratuitement et téléchargeable sur :

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

CONTACT

Chambres d'agriculture de Bretagne
Service Economie - Emploi - Tél. 02 23 48 27 70
economie@bretagne.chambagri.fr

GLOSSAIRE

Aile	Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement	OGM	Organisme génétiquement modifié
AOP	Association d'Organisation de Producteurs	ONG	Organisation non gouvernementale
AOP	Appellation d'origine protégée	OP	Organisation de producteurs
APEPHA	Association des producteurs photovoltaïques agricoles	Orab	Observatoire régional de l'agriculture bio
BMO	Besoins en main d'œuvre	Pac	Politique agricole commune
CE	Commission européenne	PCAEA	Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles
CFP	Cadre financier pluriannuel	PCAET	Plan Climat Air Energie Territoire
CNPO	Comité National pour la Promotion de l'Œuf	Poulet PAC	Poulet prêt à cuire
Crab	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne	PPE	Programmation Pluriannuelle de l'Énergie
DEP	Diarrhée épidémique porcine	PSN	Plan Stratégique National
Draaf	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	RHD	Restauration Hors Domicile
ECC	European Chicken Commitment	SAA	Statistique Agricole Annuelle
FPA	Fièvre porcine africaine	SAU	Surface agricole utile
GMS	Grandes et moyennes surfaces	SCIC	Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif
IAA	Industrie agroalimentaire	SIA	Salon International de l'Agriculture
Ifip	Institut du porc	Siqo	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
IGP	Indication géographique protégée	Snia	Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
Ipampa	Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles	Srise	Service Régional de l'Information Statistique et Economique
Itavi	Institut Technique de l'Aviculture	UE	Union européenne
JO	Journal officiel	USDA	United States Department of Agriculture : le département de l'Agriculture des États-Unis
MAEC	Mesures agroenvironnementales et climatiques	UTA	Unité de travail annuel
MDD	Marques de Distributeurs		



Document édité par :
La Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 74223
35042 RENNES Cedex
www.chambres-agriculture-bretagne.fr

Pour contacter le Service Économie - Emploi :
Tél. 02 23 48 27 70
conomie@bretagne.chambagri.fr



avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«Développement agricole et rural»

Avec la participation financière
du Conseil régional de Bretagne et du Casdar

Prix : 30 € HT (TVA à 5,5 %) - Frais de port inclus

Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor
4 avenue du Chalutier Sans Pitié
BP 10540
22195 Plérin Cedex
Tél. 02 96 79 22 22

Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Rue Maurice Le Lannou
CS 14226
35042 Rennes Cedex
Tél. 02 23 48 23 23

Chambre d'agriculture du Finistère
2 allée Saint-Guénolé
CS 26032
29322 Quimper Cedex
Tél. 02 98 52 49 49

Chambre d'agriculture du Morbihan
Avenue Général Borgnis Desbordes
CS 62398
56009 Vannes Cedex
Tél. 02 97 46 22 00

Réalisation :
Chambre d'agriculture de Bretagne
Crédits photo :
Adobe Stock, Commission européenne,
Région Bretagne, Cénaldi, Stocklib, Pixabay,
©Pascal Xicluna/Min.Agri.fr,
©Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr,
Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr